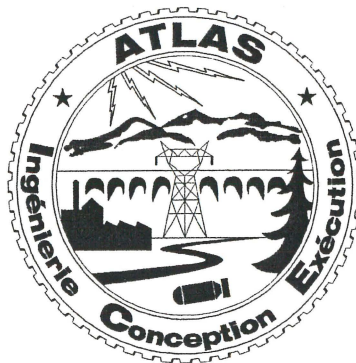





 agence
 de l'eau
 rhône méditerranée & corse
 2-4, allée de Lodz
 69363 LYON Cedex 07
 Tél. 04 72 71 26 00 - Fax 04 72 71 26 01
 029374

Département de l'Isère

Maître d'ouvrage : Commune de Tignieu-Jamezieu

COMMUNE DE TIGNIEU - JAMEYZIEU
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
PHASE 1 : ETAT DES LIEUX

N° d'offre	N° d'étude	N° de rapport	Date
2002-05.70	A108	A108.01	06/01/03

Vers.	Date	Chargé de mission / Auteur	Contrôle	Visa
1.0	06/01/03	Sylvie VACHER	Nour MADID	

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	7
1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE	7
2. LE TERRITOIRE COMMUNAL.....	8
3. DEMOGRAPHIE ET URBANISME	10
3.1. <i>La population</i>	10
3.2. <i>Le parc immobilier</i>	10
3.3. <i>Les perspectives</i>	11
4. LES ACTIVITES	11
5. GEOLOGIQUE LOCALE	12
6. HYDROGEOLOGIE	13
7. HYDROGRAPHIE.....	15
8. LES ZONES PROTEGEES	16
8.1. <i>Les Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)</i>	16
8.2. <i>Les zones NATURA</i>	16
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	17
1. PRESENTATION.....	17
1.1. <i>Les postes de relevage</i>	17
1.2. <i>Les rejets</i>	19
2. PREDIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT.....	21
2.1. <i>Calcul des débits théoriques à partir des consommations en eau potable</i>	21
2.2. <i>La visite diurne des réseaux</i>	23
APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	31
1. GENERALITES	31
2. ZONES ETUDIEES ET MODES DE PROSPECTION	32
3. DESCRIPTION DES UNITES PEDOLOGIQUES	32
4. CONTRAINTES TOPOGRAPHIQUES ET HYDROLOGIQUES	34
5. APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	34
PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES DE L'HABITAT	36
1. PRINCIPE	36
2. RESULTATS	37
2.1. <i>Secteur 1 : Impasse des Sables et rue des Ardennes</i>	37
2.2. <i>Secteur 2 : Chemin de l'Ermite, impasse du Bois de Vay et impasse de l'Ermite</i>	38
2.3. <i>Secteur 3 : Chemin Vercovert, chemin du Bya et impasse des Loriots</i>	38
2.4. <i>Secteur 4 : Rue du Montay, chemin de la Blache et chemin Passieu</i>	39
2.5. <i>Secteur 5 : Chemin de Barens</i>	39
2.6. <i>Secteur 6 : Chemin du Marais</i>	40
2.7. <i>Secteur 7 : Chemin de l'Ermite</i>	41
2.8. <i>Secteur 8 : Chemin de Glayan</i>	41
2.9. <i>Secteur 9 : Habitat diffus</i>	41
3. SYNTHESE DES CONTRAINTES D'HABITAT ET PREMIERES ORIENTATIONS	42
SYNTHESE.....	44

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Situation générale de la commune de Tignieu-Jamezyieu	7
Figure 2 : Extrait de la carte IGN	9
Figure 3 : Recensement agricole.....	12
Figure 4 : Extrait des cartes géologiques de Montluel et Bourgoin-Jallieu (B.R.G.M.)	14

INTRODUCTION

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 demande aux collectivités de dresser un zonage de leur assainissement.

Le zonage est une procédure qui conduit la commune à choisir pour l'ensemble de son territoire le mode de gestion des eaux usées et des eaux pluviales le plus approprié.

Il est ainsi prévu de délimiter quatre zones :

- ✓ Zones d'assainissement collectif
- ✓ Zones d'assainissement non collectif
- ✓ Zones de limitation de l'imperméabilisation des sols
- ✓ Zones de collecte des eaux pluviales

Le tableau page suivante rappelle le contexte réglementaire du zonage. Les enjeux d'une telle procédure sont importants techniquement et financièrement, ainsi qu'en termes de responsabilité :

☞ En zone d'assainissement collectif, la commune doit prendre en charge les dépenses de réalisation et de fonctionnement des équipements publics correspondants, qui se traduisent pour les habitants par le paiement d'une redevance imputée sur la facture d'eau. Elle est directement responsable en cas de pollution entraînée par le mauvais fonctionnement de ces équipements.

☞ En zone d'assainissement non collectif, les dépenses de réalisation et de fonctionnement des installations doivent être prises en charge directement par les particuliers, lesquels sont responsables en cas de pollution. La commune est uniquement tenue d'assurer le contrôle des installations. La commune peut également proposer la prise en charge de l'entretien. Une redevance correspondant aux opérations de contrôle sera payée par le particulier.

La commune a également la charge des eaux pluviales, tant en terme de sécurité (lutte contre les inondations) qu'en terme de pollution (risques de dégradations des eaux souterraines ou superficielles).

REFERENCES REGLEMENTAIRES SUR LE ZONAGE

Directive européenne du 21 mai 1991

Article 3 :

Lorsque l'installation d'un système de collecte ne se justifie pas, soit parce qu'il ne présenterait pas d'intérêt pour l'environnement, soit parce que son coût serait excessif, des systèmes individuels ou d'autres systèmes appropriés, assurant un niveau de traitement équivalent, sont utilisés.
(...)

Annexe 1 :

A. Systèmes de collecte : La conception, la construction et l'entretien des systèmes de collecte sont entrepris sur la base des connaissances techniques les plus avancées, sans entraîner de coûts excessifs, notamment en ce qui concerne :

(...)

- La limitation de la pollution des eaux réceptrices résultant des surcharges dues aux pluies d'orage.

Loi sur l'eau du 3 janvier 1992

Article 35. III (Article L. 2224-10 du code général des collectivités territoriales, anciennement article L. 372-3 du code des communes):

Les communes ou leurs établissements publics de coopération délimitent, après enquête publique :

- les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées ;
- les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elles le décident, leur entretien ;
- les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement ;
- les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que de besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement, lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

Décret du 3 juin 1994 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées

Article 2 : Peuvent être placées en zones d'assainissement non collectif les parties du territoire d'une commune dans lesquelles l'installation d'un réseau de collecte ne se justifie pas, soit parce qu'elle ne présente pas d'intérêt pour l'environnement, soit parce que son coût serait excessif.

Article 3 : L'enquête publique préalable à la délimitation des zones d'assainissement collectif et des zones d'assainissement non collectif est celle prévue à l'article R.123-11 du Code de l'urbanisme.

Article 4 : Le dossier soumis à l'enquête comprend un projet de carte des zones d'assainissement de la commune ainsi qu'une notice justifiant le zonage ainsi envisagé.

Circulaire du 12 mai 1995)

- 1.1 Délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif ; lien avec les périmètres d'agglomération (...)
- 1.2 Délimitation des zones pour lutter contre le ruissellement (...)

Circulaire sur l'assainissement non collectif (22 mai 1997)

- 4. La délimitation des zones relevant de l'assainissement non collectif (...)
- 5. Lien avec les dispositions du code de la santé publique (...)
- 6. Lien avec le code de l'urbanisme (...)

Annexe 2 : Etudes préalables à la définition des zones d'assainissement non collectif.

L'étude de schéma directeur et de zonage d'assainissement engagée par la commune de Tignieu - Jameyzieu s'inscrit dans ce contexte. La démarche comprendra plusieurs étapes pour aboutir à la proposition d'un zonage qui sera soumis à une procédure d'enquête publique.

Le présent rapport constitue le premier volet de l'étude. Il s'agit d'un état des lieux de la situation existante qui permettra d'orienter les investigations et réflexions ultérieures.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

La commune de TIGNIEU - JAMEYZIEU appartient :

- au département de l'ISERE (38),
- à l'arrondissement de LA TOUR DU PIN,
- au canton de CREMIEU.

Elle se situe au Nord-Ouest du département, à 25 km à l'Est de Lyon, à 15 km de Bourgoin-Jallieu et à 12 km de l'Isle d'Abeau.

Elle appartient au SIVOM de Pont de Chéruy.

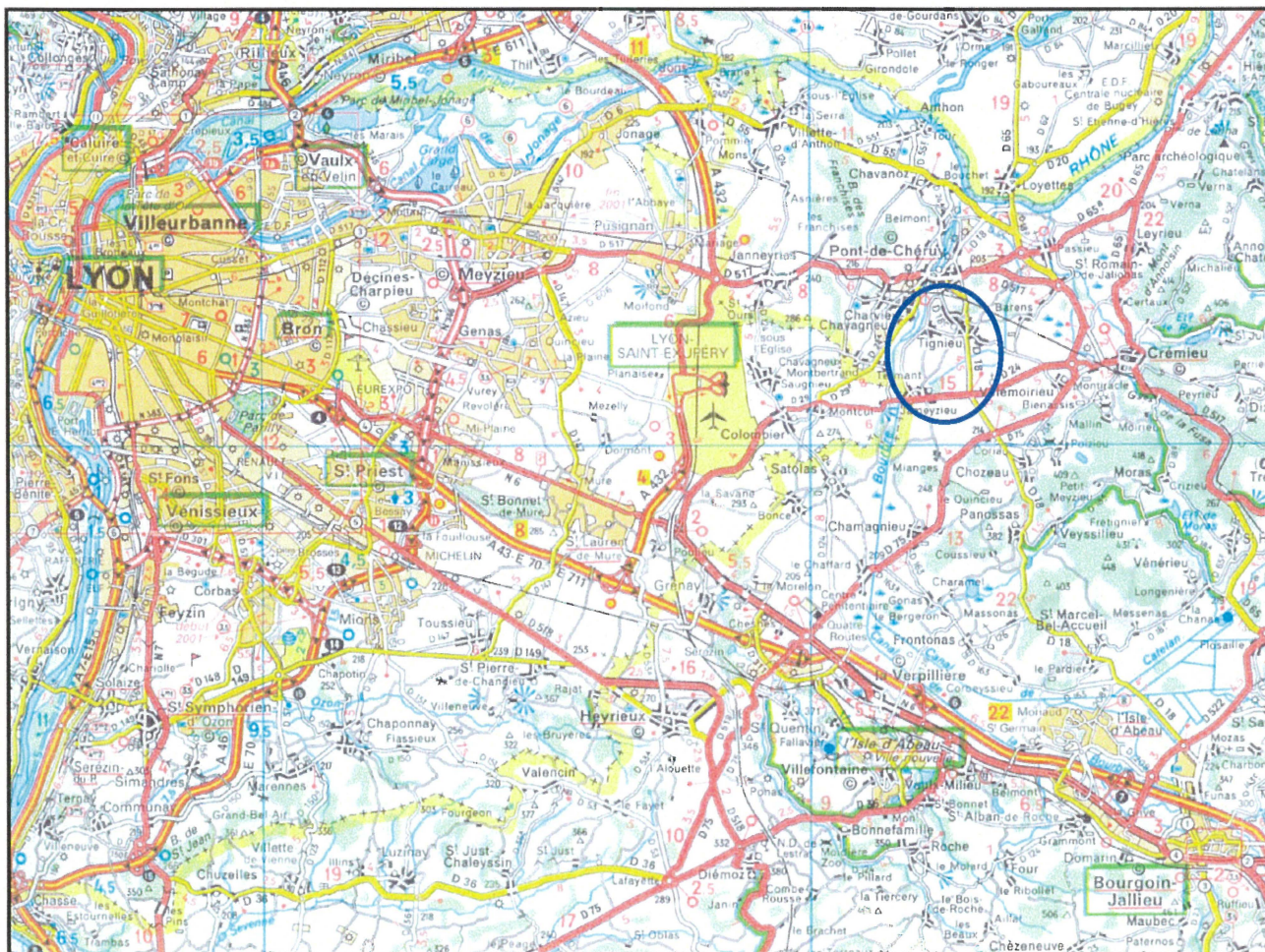


Figure 1 : Situation générale de la commune de Tignieu-Jameyzieu

2. LE TERRITOIRE COMMUNAL

La commune présente un territoire très étendu, sa superficie est de l'ordre de 1 332 ha.

La commune est sillonnée par de nombreuses routes communales et départementales, elle dispose ainsi d'une parfaite desserte vers les communes voisines qui sont :

- Pont de Chéruy au Nord,
- Saint-Romain-de-Jalionas, Crémieu et Villemoirieu à l'Est,
- Chamagnieu et Satolas-et-Bonce au Sud,
- Colombier-Saugnier et Charvieu-Chavagneux à l'Ouest.

Les deux principaux axes sont :

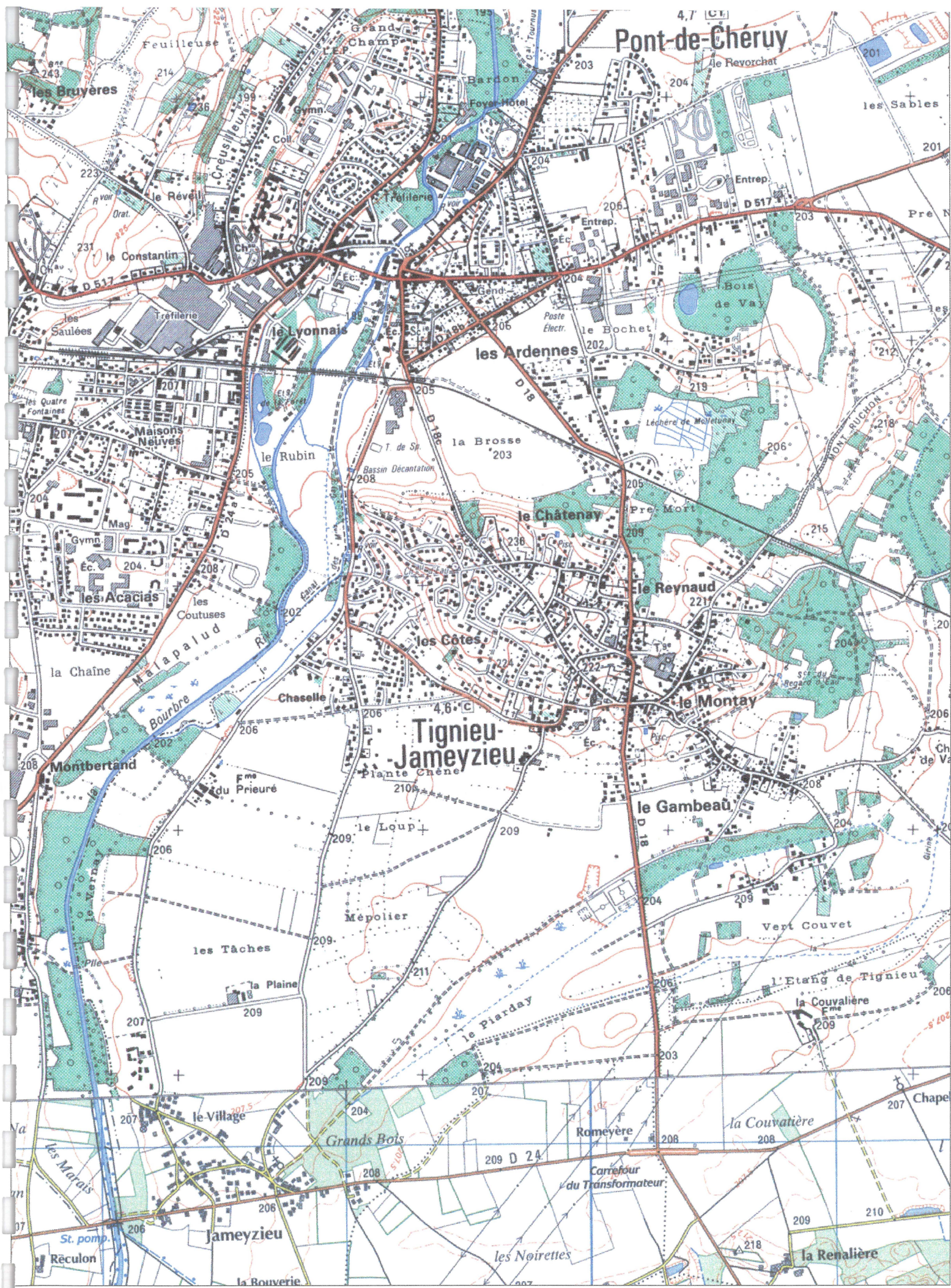
- ✓ du Nord au Sud, la départementale 18
- ✓ d'Ouest en Est, la départementale 24

La voie de chemin de fer Lyon - Crémieu traverse la partie Nord de la commune d'Ouest en Est.

Tignieu-Jameyzieu est une commune de plaine (altitude moyenne de 207 m), dominée par la colline où s'est implanté le bourg de Tignieu. Autrefois, entre Tignieu et Jameyzieu s'étendait un marais.

La commune est composée de trois quartiers qui se distinguent à la fois par leur situation géographique, par leur activité et par la composition de leur population :

- ☞ le hameau isolé de Jameyzieu, situé à 4 km au Sud-Ouest du bourg. Il a été rattaché à la commune en 1840 et présente un caractère rural.
- ☞ le bourg, situé sur une colline. Il est essentiellement résidentiel et regroupe notamment de nombreux lotissements construits à partir des années 60. Les commerces y sont rares, les principales infrastructures sont la Mairie, les deux écoles et la bibliothèque municipale.
- ☞ la Plaine, située au Nord de la voie de chemin de fer. Les zones artisanales, l'hypermarché et la zone commerciale sont les principales activités de la zone.



3. DEMOGRAPHIE ET URBANISME

L'exploitation des données INSEE permet de caractériser la commune en termes de population et de parc immobilier.

3.1. La population

Le tableau suivant présente l'évolution de la population constatée lors des cinq derniers recensements :

Année du recensement	Nombre d'habitants	Taux de variation annuel avec le précédent recensement
1968	2 454	
1975	2 959	+ 2,71 %
1982	3 666	+ 3,11 %
1990	4 616	+ 2,92 %
1999	4 838	+ 0,52 %

Tableau 1 : Evolution de la population

La population de la commune de Tignieu-Jamezyzieu augmente depuis 1968. Cette évolution est liée à des soldes naturel et migratoire tous deux positifs. Avec une population de **4 838 habitants** et compte tenu d'une superficie de **13 km²**, la densité de la population est importante : **363 habitants par km²**.

La population est plutôt jeune, plus d'un quart de la population a moins de 20 ans et les moins de 60 ans représentent 84 % de la population.

3.2. Le parc immobilier

Les données des cinq derniers recensements permettent d'apprécier l'évolution et la nature du parc immobilier de Tignieu-Jamezyzieu.

Année du recensement	Nombre total de logements	Taux de variation annuel avec le précédent recensement	Nombre de résidences principales	Nombre de résidences secondaires*	Nombre de logements vacants	Taux d'occupation des résidences principales
1968	758	-	688	41	29	3,4
1975	966	+ 3,53 %	856	58	52	3,4
1982	1 259	+ 3,86 %	1 121	54	84	3,3
1990	1 554	+ 2,67 %	1 435	45	74	3,2
1999	1 749	+ 1,32 %	1 631	48	70	3,0

Tableau 2 : Evolution du parc immobilier

* à partir de 1990, comprend les logements occasionnels

La taille moyenne des ménages (nombre d'habitants par résidence principale) est **3**. Elle est en baisse régulière depuis 1982 (3,3 en 1982, 3,2 en 1990 et 3,0 en 1999).

3.3. Les perspectives

Le parc immobilier présente une évolution de + 1,32 % par an entre 1990 et 1999. Le nombre de permis de construire depuis 1992 est ainsi réparti :

Année	Nombre de permis de construire délivrés	Nombre de logements
1992	12	12
1993	9	9
1994	17	23
1995	14	17
1996	37	42
1997	31	37
1998	36	41
1999	46	54
2000	30	41
2001	17	22
2002*	13	13

Tableau 3 : Evolution du parc immobilier

* jusqu'au 04/09 inclus

La réalisation de Plan Local d'Urbanisme est en cours.

4. LES ACTIVITES

Les activités sur la commune de Tignieu-Jameyzieu sont ainsi réparties :

- le hameau isolé de Jameyzieu présente un caractère rural.
- le village, essentiellement résidentiel, compte quelques rares commerces, les principales infrastructures sont la Mairie, les deux écoles et la bibliothèque municipale.
- la Plaine concentre la majorité des activités avec des zones artisanales, un hypermarché et une zone commerciale.

Concernant les activités agricoles, le dernier recensement agricole (2000) fait état des résultats suivants :

■ Nombre d'exploitations	14
dont nombre d'exploitations professionnelles	8
■ Nombre de chefs d'exploitation et de co-exploitants	18
■ Nombre d'actifs familiaux sur les exploitations	22 personnes
■ Nombre total d'actifs sur les exploitations	16 UTA (équivalent temps plein)
■ Superficie agricole utilisée des exploitations	581 ha
■ Terres labourables	554 ha
■ Superficie toujours en herbe	24 ha
■ Nombre total de vaches	Données confidentielles
■ Rappel : Nombre d'exploitations en 1988	15

Figure 3 : Recensement agricole

5. GEOLOGIQUE LOCALE

D'après les informations livrées par les cartes géologiques de Montluel et de Bourgoin-Jallieu (n°699 et 723, échelle : 1/50 000^{ème}) réalisées par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), le territoire communal de Tignieu-Jamezyieu se trouve dans la Plaine de l'Est Lyonnais et repose principalement sur les formations glaciaires et fluvio-glaciaires de la Plaine de la Bourbre.

Les formations affleurantes sur le territoire communal de Tignieu-Jamezyieu sont les suivantes, de la plus ancienne à la plus récente :

FORMATIONS TERTIAIRES

Terrains sédimentaires tertiaires de remblaiement du Fossé rhodanien

m2b. Miocène supérieur (Tortonien)

Les sédiments sont avant tout des sables calcaires et micacés, jaune clair ou gris, à grain fin, consolidés en molasse et dont les éléments sont d'origine alpine.

La série miocène montre, vers le haut, un faciès devenant peu à peu plus grossier (cailloutis puis conglomérats), plus argileux, plus coloré par les sels de fer.

FORMATIONS SUPERFICIELLES ET QUATERNAIRES

Complexe morainique wurmien (Gx6)

Sous l'appellation moraines sont rassemblés tous les terrains alluviaux liés directement au glacier à l'exception des alluvions fluvio-glaciaires où l'intervention des eaux courantes de fusion est prépondérante.

La moraine est d'une façon générale un sédiment hétérogène et hétérométrique, constitué de blocs, cailloux et graviers emballés dans une matrice sablo-argileuse et calcaire. Deux faciès principaux sont représentés :

- *la moraine argileuse* ou argile à blocs de caractère hétérométrique depuis l'argile jusqu'aux blocs erratiques et à galets calcaires cassés et striés fréquents. Elle tire son origine principale des moraines d'ablation (ou de surface) du glacier vivant. Elle est souvent superposée au faciès décrit ci-dessous mais correspond aussi aux moraines de fond ;

- la *moraine caillouteuse* ou moraine à éléments calibrés qui a une structure en lits réguliers dont les éléments sont calibrés et orientés mais ne présente pas de stratification entrecroisée. Elle provient des moraines feuilletées (internes).

Peuvent exister aussi des formations sous-glaciaires, des kames, des dépôts glacio-lacustres,... qui font partie du complexe morainique wurmien.

Cette formation affleure au niveau du village de Tignieu.

Nappes alluviales fluvio-glaciaires wurmiennes (FGx6c)

A partir de ces fronts glaciaires correspondant à des stades de retrait successifs, d'importantes nappes alluviales fluvio-glaciaires se sont développées vers l'aval, en remplissant les vallées ou dépressions de la région.

De nombreux sondages ont été réalisés dans des dispositifs fluvio-glaciaires. Leur composition est la suivante :

- ☞ à la base, au fond de la vallée, des dépôts glaciaires, moraines de faciès argileux datant de la phase immédiatement antérieure ;
- ☞ au-dessus, des dépôts liés au complexe glaciaire, de faciès très irrégulier en fonction des avancées et des reculs successifs du front glaciaire : moraines de tous faciès, glacio-lacustre, fluvio-glaciaire,... ;
- ☞ au sommet, en surface de la plaine, le caractère fluvio-glaciaire s'accroît : les eaux de fusion ont lessivé la partie supérieure des dépôts puis, à mesure que le glacier s'éloignait, elles ont apporté et étalé des alluvions fluvio-glaciaires de plus en plus distales.

L'écoulement de l'eau en nappe a conduit à des surfaces initialement planes le plus souvent bien conservées.

La pente de ces nappes est plus élevée que celle des alluvions fluviales.

Ces formations affleurent sur la quasi-totalité du territoire communal.

Alluvions fluviales post-wurmiennes(Fy)

Les alluvions post-wurmiennes existent dans les vallées témoins du réseau hydrographique récent. C'est le cas de la vallée de la Bourbre. Elles se sont mises en place après le retrait complet du glacier wurmien.

Les alluvions post-wurmiennes sont caractérisées par des formations de nature variée : sables, graviers, limons, tourbe.

6. HYDROGEOLOGIE

Dans le secteur étudié, les formations fluvio-glaciaires et récentes sont le siège de nappes d'eau souterraines.

Les alluvions fluvio-glaciaires dotées d'une bonne perméabilité dont la valeur est estimée en moyenne à 10^{-2} m/s sont le siège d'une nappe dont la profondeur moyenne est de l'ordre de 10 à 20 m.

Les forages d'alimentation en eau potable s'adressent à ces alluvions fluvio-glaciaires et post-wurmiennes.

La commune de Tignieu-Jameyzieu est alimentée en eau potable par le SIEPC d'Optevos-plateau de Crémieu.

CARTES GEOLOGIQUES DE MONTLUEL ET BOURGOIN-JALLIEU

(source BRGM)

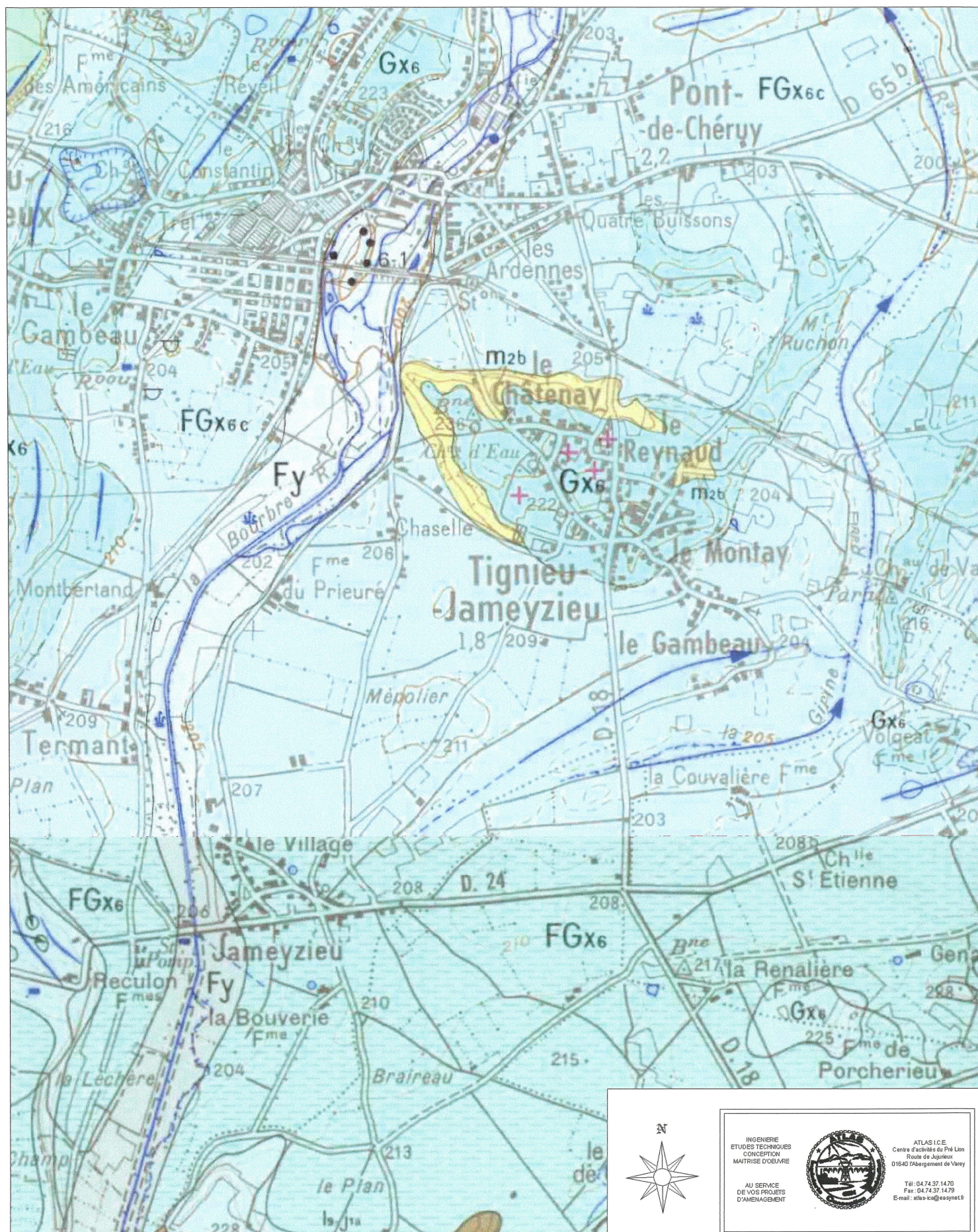
COMMUNE DE TIGNIEU-JAMEYZIEU

Maître d'ouvrage :

Commune de Tignieu-Jameyzieu

Contrôle : N. Madid

Date : le 12/12/02



7. HYDROGRAPHIE

La commune de Tignieu-Jamezyieu est bordée, à l'Ouest, par la Bourbre et à l'Est par la Girine, rivières qui rejoignent le Rhône respectivement au niveau des communes de Chavanoz et de Loyettes.

La Bourbre et la Girine sont toutes deux classées en première catégorie piscicole.

Le bassin versant de la Bourbre s'étend sur près de 850 km². Son altitude varie entre 720 et 220 m NGF. La Bourbre est une rivière de plaine, au sein d'un aquifère constitué d'alluvions fluvio-glaciaires. Ces alluvions ont rempli des formations creusées par les glaciations du Quaternaire, d'où des pentes très faibles et, à l'origine, des rivières (Bourbre et Catelan) peu marquées dans de vastes plaines marécageuses, chenalises depuis deux siècles à l'origine pour la valorisation agricole.

La vallée est encadrée au Nord par le massif karstique de l'Isle Crémieu (aquifère souterrain en lien avec la nappe du Catelan); au Sud et à l'Est par des formations de molasse plus ou moins recouvertes de placages morainiques. La Bourbre est alimentée par de nombreux affluents torrentiels entaillant la molasse, dont trois principaux : Hien, Agny, Bion.

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Bourbre est en cours d'élaboration. Ses principaux enjeux sont l'artificialisation de la rivière, la lutte contre les inondations, la dépollution et la qualité de la ressource en eau potable. Cette démarche a été initiée suite à la crue exceptionnelle de 1993. Techniquement, les travaux ont démarré en 1999 et l'élaboration du SAGE semble vouloir aujourd'hui se faire dans une vision globale d'aménagement durable du territoire.

Les problèmes majeurs de gestion des eaux sont :

- la gestion des crues (besoin de préserver des champs d'inondations, de limiter l'exposition aux risques),
- la préservation qualitative et quantitative (dans une moindre mesure) de la ressource en eau souterraine,
- la reconquête de la qualité des eaux superficielles (pollution toxique, organique, azotée).

en parallèle à une forte pression d'urbanisation, de grands projets d'infrastructure (autoroute, LGV, fret) se surimposant à des infrastructures déjà nombreuses, en lien avec un fort potentiel économique des vallées de la Bourbre et du Catelan (aquifère patrimonial).

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre, créé en 1968, regroupe 74 communes des 88 du périmètre SAGE ; c'est la structure porteuse.

Il n'existe pas de PPR (Plan de Prévention des Risques), la démarche est en cours d'élaboration et est animée par la DDAF. Toutefois, il existe depuis 1994 un porté à connaissance préfectoral des zones inondables.

L'ensemble du périmètre SAGE est en zone vulnérable Nitrates.

8. LES ZONES PROTEGEES

8.1. Les Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)

D'après la circulaire n°91-71 du 14 mai 1991, une Z.N.I.E.F.F. se définit par l'identification scientifique d'un secteur du territoire national particulièrement intéressant sur le plan écologique. L'ensemble de ces secteurs constitue ainsi l'inventaire des espaces naturels exceptionnels ou représentatifs.

On distingue deux types de Z.N.I.E.F.F. :

- **les zones de type I**, secteurs d'une superficie généralement limitée, caractérisée par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux, rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. Ces zones sont particulièrement sensibles à des équipements ou à des transformations même limitées ;
- **les zones de type II**, grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau, estuaire...) riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Dans ces zones, il importe de respecter les grands équilibres écologiques, en tenant compte, notamment, du domaine vital de la faune sédentaire ou migratrice.

La commune de Tignieu-Jameyzieu se trouve en partie sur une Z.N.I.E.F.F. de type II intitulée **Ensemble des zones humides, reliques du bassin de la Bourbre (3892)**.

La fiche descriptive de cette zone est placée en annexe 1.

8.2. Les zones NATURA

La directive « Habitat » du 21 mai 1992 de la Commission Européenne a mis en place une politique de conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage afin d'assurer le maintien de la biodiversité sur le territoire européen. Les zones d'habitat d'intérêt européen abritant les espèces énumérées dans l'annexe de la directive doivent faire l'objet d'une protection et d'une gestion visant à maintenir des milieux propres au développement ou à la survie de ces espèces. Ces zones constituent un réseau écologique européen dénommé « Natura 2000 ».

La commune de Tignieu-Jameyzieu est concernée par une zone NATURA intitulée :

- **Etangs, coteaux secs et grottes de l'île Crémieu (FR8201727)**.

La fiche descriptive de cette zone figure en annexe 1.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1. PRESENTATION

La commune de Tignieu Jamezyieu dispose d'un réseau d'assainissement, en majeure partie **séparatif** (eaux usées et eaux pluviales collectées séparément, dans deux réseaux distincts). Environ **1 600 logements** sont raccordés à ce réseau. Les effluents sont essentiellement domestiques.

1.1. Les postes de relevage

Bien qu'en majorité gravitaire, le réseau d'assainissement de Tignieu-Jamezyieu est équipé de **huit postes de relevage**.

Les informations suivantes sont tirées du rapport de maintenance réalisé par la société ITT Flygt.

■ Station Chemin du Vignon

Elle est équipée de 2 pompes (CP 3152 HT roue 450) qui fonctionnent chacune une à deux heures par mois auxquelles s'ajoute une pompe de secours (CP 3085 HT roue 434).

■ Station Lotissement du Gambaut

Elle est équipée d'une pompe (CP MENGIN ML 590).

■ Station Chemin du Prieuré

Elle est équipée de 2 pompes (CP 3102 MT roue 430) qui fonctionnent chacune environ une quarantaine d'heures par mois.

■ Station Gymnase

Elle est équipée d'une pompe (CP 3051 MT roue 203).



■ Station Z.A. des Quatre Buissons

Elle est équipée d'un dégrilleur (FJ 500) et de 2 pompes (DP 3066 VH roue 471) qui fonctionnent chacune une quarantaine d'heures par mois.



■ Station Lotissement Chozelle

Elle est équipée de 2 pompes (CS WEMCO ST 500 et CP 56 roue 203).



■ Station Impasse des Rigoles

Elle est équipée de 2 pompes (DP 3067.180 roue 470) qui fonctionnent chacune une trentaine d'heures par mois.

■ Station Révorchat

Elle est équipée de 2 pompes (DP 3066.181 roue 471).

1.2. Les rejets

- La station d'épuration de Tignieu

Les effluents refoulés par les postes de Chozelle et de Tournes sont dirigés vers la station de Tignieu. Mise en service en 1969, cette station, prétraitement de type dessableur suivi d'un décanteur-digester et de lits de séchage des boues, est dimensionnée pour 800 EH (soit 120 m³/j soit 43 kg DBO₅/j). Son exutoire est un canal qui se jette en aval dans la Bourbre. Obsolète, cette station ne remplit plus sa fonction d'épuration (les techniciens du SATESE ont constaté lors de leurs visites en novembre 1999 et décembre 2001 des rendements épuratoires très médiocres et une eau traitée ne respectant pas les normes de rejet).



Décanteur digesteur de Tignieu

- **La station d'épuration de Pont de Cheruy**

Une partie des effluents de Tignieu est dirigée vers la station d'épuration de Pont de Chéruy. Cette station, de type boues activées et dimensionnée pour 30 000 EH, traite les eaux usées de cinq communes : Chervieu (8 000 EH), Tignieu-Jameyzieu (4 850 EH), Pont de Chéruy (4 600 EH), Chavanoz (4 000 EH) et Anthon (1 000 EH). Le collecteur intercommunal est équipé de 5 stations de relèvement :

- Poste de relevage d'Anthon (Anthon)
- Poste de relevage du Bouchet (Chavanoz)
- Poste de relevage des Ardennes (Tignieu)
- Poste de relevage du Lyonnais (Pont de Chéruy)
- Poste de relevage des Accacias (Charvieu-Chavagneux)

Ce collecteur en fonte assure le transfert à la station d'épuration de l'ensemble des eaux usées des 5 communes.

Des anomalies de fonctionnement du collecteur intercommunal et de la station de traitement (des surcharges hydrauliques notamment), ont conduit à la réalisation d'une étude diagnostic par le bureau d'études SAFEGE en mai 1995.

Une campagne de mesure de débit et de pollution en temps sec et en temps de pluie a été réalisée en mai 1995. 4 points de mesures ont été installés sur la commune de Tignieu :

- au niveau du poste de relevage des Ardennes,
- au niveau du raccordement avec le collecteur intercommunal,
- au niveau du déversoir d'orage (ouvrage n° 603)
- et au niveau du rejet vers la station d'épuration de Tignieu.

Ces mesures ont révélé l'existence d'eaux claires parasites au niveau du raccordement avec le collecteur intercommunal (179 m³/j) et au niveau du rejet vers la station d'épuration de Tignieu (122 m³/j).

Une inspection nocturne a permis de localiser ces eaux claires parasites :

- chemin des Tournes (entre les regards 871 et 860) : 75 m³/j
- rue de Bourgoin (entre les regards 594 et 595) : 179 m³/j

Les travaux préconisés par le bureau d'études SAFEGE étaient les suivants :

- chemin des Tournes : chemisage sur 20 ml, coût de 7,6 k€
- rue de Bourgoin : étanchéité par injection au niveau des joints défectueux, coût de 4,6 k€

- **Rejet vers le fossé**

Enfin, le reste des effluents est dirigé vers un fossé via un réseau unitaire, sans prétraitement préalable.

Un projet de réseau intercommunal permettra de raccorder le hameau de Jameyzieu et de récupérer les effluents actuellement traités par la station de Tignieu. Ainsi, les postes de Chozelle, des Tournes et du Gymnase seraient éliminés.

2. PREDIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

2.1. Calcul des débits théoriques à partir des consommations en eau potable

L'eau potable est achetée au SIEPC d'Optevoz – Plateau de Crémieu. Le forage est implanté sur la commune d'Optevoz, il est doté de périmètres de protection.

Les consommations en eau potable pour l'année 2002 sont les suivantes (d'après le SIEPC d'Optevoz-Plateau de Crémieu) :

	2002
Consommation eau potable (m ³ /an)	262 513
Nombre d'abonnés eau potable	1 871
Consommation (m ³ /abonné/an)	140
Consommation (l/hab/j)	128
Nombre d'abonnés assainissement	1345
Volumes d'eaux usées rejetés (m ³ /abonné/an)	112
Volumes d'eaux usées rejetés (l/abonné/j)	308
Volumes d'eaux usées rejetés (l/hab/j)	103

La consommation d'eau potable annuelle sur la commune de Tignieu-Jameyzieu est de 262 513 m³ soit environ 128 l/hab/j. Cette consommation d'eau correspond à la moyenne nationale des collectivités.

Le volume d'eaux usées rejeté est calculé sur la base de 80 % du volume d'eau potable consommé.

Les gros consommateurs (consommation annuelle supérieure à 500 m³) sont :

Raison sociale	Adresse	Consommation (m³)
Mairie de Tignieu - Jameyzieu	B.P. 01	836
Mairie de Tignieu - Jameyzieu	B.P. 01	1 266
Mairie de Tignieu - Jameyzieu	B.P. 01	556
Familles de France	Dossier ME Brahimi Laiz SA	619
Collège nationalisé	Rue de l'Eglise	1 044
Régie P.G.A.	292, rue Vendôme	5 603
Familles de France	Dossier ME Boue Marcelle	742
Central Services	34, rue de la Liberté	1 113
Central Services	34, rue de la Liberté	1 429
Mr FELIX Gérard	8, chemin de Glayan	729
Mr DANDIS Georges	24, route de Lyon	720
ETS HAMMAM	49, route de Crémieu	861
SCI M.J.M. Mr MONTES	2, rue Jacquart	605
Mairie de Tignieu - Jameyzieu	B.P. 01	691
Mairie de Tignieu - Jameyzieu	B.P. 01	522
Mr PIRES Victor	50 bis, rue de la Bourbre	636
STE LIDL	5, rue du Bochet	1 165
EDF-GDF DIR RAA	Mr SIFFRE	640
Me DELL'AQUILA Karine	11, rue Vaucansson	632
Mr SIELANCZYK Laurent	87, rue de Bourgoin	714
STE ATR AUTO	48, route de Crémieu	854
REGIE TIVILLIER & GASC	14, chemin du Révolat	735
Mr DOGRU Imdat	49, lot Létra	527
COOPERATIVE ACMT	Route de Chalamont	1 965
STE FRIZO	Mr TOUILLoux Gérard	590
STE TIGNIEUDIS	Route de Crémieu	1 367
Mr POMMEROL Jean Yves	La Couvatière	681
TOTAL : 27 842 m³		

2.2. La visite diurne des réseaux

Une campagne de visite sur le terrain comprenant l'ouverture de tous les ouvrages accessibles (tampons) a permis de déterminer le sens d'écoulement des effluents, de localiser la majeure partie des branchements et de mettre en évidence certains dysfonctionnements. Quelques regards n'ont pu être ouverts en raison de l'enrobé qui les recouvrait.

Les informations recueillies sur le terrain ont été reportées sur support informatique à l'aide du logiciel Autocad 2000. Un plan a été réalisé. Il comprend :

- le tracé des réseaux,
- les ouvrages de surface existant sur la commune,
- le sens d'écoulement,
- le diamètre de la canalisation,
- le type d'effluent (eaux usées, pluviales, unitaire),
- la localisation des points de rejet.

Ce plan est joint au présent rapport, accompagné d'un listing des différents ouvrages.

Lors du récolement des réseaux, un certain nombre de défauts ont été observés. Les plus importants sont répertoriés ci-après :

LISTE DES DYSFONCTIONNEMENTS OBSERVES

Numéro	Localisation	Rue	Type de réseau	Anomalies repérées
19	K16	Impasse des Iris	Ø 200 E.U.	Regard très encombré, dépôt important
20	K16	Impasse des Iris	Ø 200 E.U.	Traces d'infiltrations
22	J16		Ø 150 E.U.	Regard encombré, dépôt solide de graisses créant un bouchon (photo 1)
24	J16		Ø 150 E.U.	Branchement pénétrant
57	J15		Puits perdu	Canalisation d'arrivée ovalisée
84	K15	Impasse des Bleuets	Ø 200 E.P.	Erreurs de branchement (E.U. → E.P.)
86	K15	Impasse des Bleuets	Ø 200 E.P.	Erreurs de branchement (E.U. → E.P.)
106	M16	Rue de la Bourbre	Ø 150 E.U.	Branchement pénétrant
110	M16	Rue de la Bourbre	Ø 150 E.U.	Branchement pénétrant, mal renformi
114	N16	Rue de la Bourbre	Ø 150 E.U.	Bouchon
128	P16	Rue du Repos	Ø 150 E.U.	Joint décollé
138	O16	Rue du Repos	Ø 150 E.U.	Cunette élargie et érodée, banquettes en mauvais état
145	O16	Rue du Mont-Ouest	Ø 150 E.U.	Branchement pénétrant
178	N16	Rue du Repos	Ø 400 E.P.	Jointures non étanches, infiltrations importantes (photo 2)
188	Q16	Rue de l'Eglise	Ø 300 E.P.	Erreurs de branchement (E.U. → E.P.)
189	P16	Rue de l'Eglise	Ø 200 E.U.	Obstruction par matière organique (photo 3)

Numéro	Localisation	Rue	Type de réseau	Anomalie repérée
195	P15	Rue de l'Eglise	Ø 200 E.U.	Réseau en charge (photo 4)
197	P15	Rue de l'Eglise	Ø 200 E.U.	Réseau en charge (photo 5)
198	P15	Rue de l'Eglise	Ø 300 E.P.	Traces d'E.U.
200	P15	Rue de l'Eglise	Ø 300 E.P.	Erreurs de branchement (E.U. → E.P.) (photo 6)
202	O15	Rue de l'Eglise	Ø 300 E.P.	Odeurs d'E.U.
208	O14	Rue de l'Eglise	Ø 300 E.U.	Partiellement bouché par la matière organique
225	M12	Rue de l'Eglise	Ø 300 U.	Couvercle cassé
226 à 231	L12 et K12	Champ	Ø 300 ? U.	Réseau en charge
232	J12	Champ	Ø 300 ? U.	Tampon cassé à l'intérieur de l'ouvrage provoquant un bouchon (photo 7)
294	Q13		Ø 300 U.	Obstruction partielle
304	N15	Rue du Repos	Ø 300 E.P.	Odeurs d'E.U.
309 à 314	M13	Impasse des Ecorchays	Ø 200 E.U. Ø 300 E.P.	Erreurs de branchement (E.U. → E.P. et E.P. → E.U.)
319	L13	Avenue du Grand Paradis	Ø 400 E.P.	Traces d'E.U.
331	L13	Avenue du Grand paradis	Ø 400 E.P.	Erreur de branchement (E.U. → E.P.)
359	L13	Impasse les Bouges	Ø 400 E.P.	Erreur de branchement (E.U. → E.P.)
388	K13	Avenue du Grand Paradis	Ø 200 E.U.	Obstruction partielle

Numéro	Localisation	Rue	Type de réseau	Anomalie repérée
405	L14	Impasse Cap Sizun	Ø 300 E.P.	Erreurs de branchement (E.U. → E.P.)
449	K14		Ø 600 E.P.	Traces d'E.U.
451	L14		Ø 200 E.U.	Obstruction partielle
459	K13		Ø 200 E.U.	Couronnement cassé
532	S15	Impasse du Tissage	Ø 300 U.	Couvercle cassé
540	T15	Chemin de Passieu	Ø 300 ? U.	Couvercle cassé
620	S16	Rue du Gambaud	Ø 150 E.U.	Infiltrations sur la cheminée
623	S17	Résidence Bellevue	Ø 250 E.P.	Cunette cassée
658	V18	Rue du Gambaud	Ø 150 E.U.	Erreur de branchement (un avaloir à grille se jette dans le réseau E.U.)
691	V17		Ø 200 E.U.	Canalisation d'arrivée des E.U. de la maison n° 5 obstruée par des racines
695	V17		Ø 200 E.P.	Couronnement défectueux
738	R19	Rue de Bourgoin	Ø 500 U.	Rejet du réseau unitaire dans le fossé sans traitement préalable
918	V7		Ø 180 E.U.	Infiltrations de nappe
919	V7		Ø 180 E.U.	Réseau en charge
988	R5	Impasse de Pan Perdu	Ø 400 U.	Mal renformi



Photo 1 : ouvrage n°22



Photo 2 : ouvrage n°178



Photo 3 : ouvrage n°189



Photo 4 : ouvrage n°195



Photo 5 : ouvrage n°197



Photo 6 : ouvrage n°200



Photo 7 : ouvrage n°232

APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1. GENERALITES

Les principes techniques de l'assainissement non collectif sont définis par l'arrêté du 6 mai 1996. Une installation est constituée d'un ensemble de dispositifs réalisant les étapes suivantes : une phase de prétraitement et une phase d'épuration et de dispersion.

Le procédé d'épuration-dispersion est, si possible, l'épandage par tranchées ou lit d'infiltration. Ce procédé consiste à laisser les eaux prétraitées s'infiltrer dans les premiers horizons de sol. L'activité biologique du sol couplée au phénomène de filtration permet d'assurer un niveau d'épuration satisfaisant.

Toutefois, pour certains sols, ce système d'épuration-dispersion n'est pas concevable et il est parfois nécessaire de faire appel à d'autres procédés, décrits par l'arrêté du 6 mai 1996 (filtre à sable par exemple).

L'étude des sols et de leur environnement est donc une étape nécessaire à la définition de la filière la mieux adaptée. Cette étude doit être réalisée à l'échelle de la parcelle afin de définir les possibilités de création d'un système d'épandage, de dimensionner les différents ouvrages et de fixer les conditions de réalisation des travaux.

Dans le cadre d'un schéma directeur d'assainissement, il s'agit de réaliser une carte de l'aptitude des sols sur chacun des pôles d'habitat, les investigations n'étant pas faites à la parcelle mais en des points stratégiquement choisis sur le territoire communal en fonction des caractéristiques géologiques et topographiques du site.

L'aptitude du sol à l'assainissement non collectif est définie après examen des paramètres suivants :

- perméabilité du sol (appréciée à l'aide d'un test de percolation)
- niveau et nature du substratum rocheux
- niveau de remontée maximal de la nappe (évalué à l'aide de points d'eau ou par observation des traces d'hydromorphie éventuellement présentes sur les déblais remontés lors d'exécution du sondage)
- pente du terrain

Ainsi, les conditions favorables à la réalisation d'un système d'assainissement non collectif de type **tranchées d'infiltration à faible profondeur** sont les suivantes :

- perméabilité du sol comprise entre 15 et 500 mm/h
- pente du terrain inférieure à 10 %
- profondeur de la nappe supérieure à 1,50 m (l'épuration des effluents est essentiellement biologique et fait intervenir des micro-organismes présents dans le sol. Un engorgement temporaire (nappe perchée, inondations) ou permanent (nappe alluviale) du sol va rendre les conditions de décomposition et de minéralisation de la matière organique difficiles (milieu anaérobie).
- épaisseur de sol sain au moins égale à 1 voire 1,50 m (les drains sont posés à une profondeur de 30 à 50 cm, il faut une épaisseur de 70 à 80 cm de sol pour assurer une épuration satisfaisante des effluents).

2. ZONES ETUDIEES ET MODES DE PROSPECTION

L'étude des sols a été réalisée grâce à 30 sondages réalisés à la tarière à main au niveau des zones bâties non raccordables au réseau de collecte des eaux usées (160 logements). Ces zones peuvent être regroupées en 9 secteurs :

Secteur 1 : Impasse des Sables et rue des Ardennes (30 logements)

Secteur 2 : Chemin de l'Ermite, impasse du Bois de Vay, impasse de l'Ermite (26 logements)

Secteur 3 : Chemin Vercouvert, chemin du Bya, impasse des Loriots (23 logements)

Secteur 4 : Rue du Montay, chemin de la Blache, chemin Passieu (22 logements)

Secteur 5 : Chemin de Barens (14 logements)

Secteur 6 : Chemin du Marais (7 logements)

Secteur 7 : Chemin de l'Ermite (3 logements)

Secteur 8 : Chemin de Glayan (2 logements)

Secteur 9 : Habitat diffus (33 logements) dont

les deux locaux du terrain de sport

le château de Vavres

une exploitation agricole

une société de location de matériel TP

une station Total

La carte de localisation des sondages ainsi que les fiches de reconnaissance des sondages figurent en annexe 2.

3. DESCRIPTION DES UNITES PEDOLOGIQUES

Le contexte géologique de l'étude est dominé par des formations superficielles (complexes morainiques et alluvions).

Quatre unités de sol ont été trouvées sur la commune :

- **Unité 1 : Sol limono-sableux à sableux**

Le profil type de ce sol est le suivant :

- 0-0,10 m : Terre végétale
- 0,10-0,80 m : Limons légèrement sableux à sableux, brun foncé, frais, sain, contenant de nombreux galets centimétriques
- 0,80-1,50 m : Sable ocre, nombreux galets centimétriques
- 1,50 m : Arrêt du sondage

Ce type de sol est perméable en surface et en profondeur (absence de traces d'hydromorphie).

Sur les sondages 1 et 22, le sable apparaît vers 40 cm de profondeur et le sol présente des traces d'hydromorphie vers 40 cm, témoins d'une mauvaise infiltration. A partir de 50 à 60 cm de profondeur, le sondage n'a pu se poursuivre en raison de la densité des galets.

Sur le sondage 15, le sable est légèrement argileux à partir de 80 cm de profondeur. Toutefois aucune trace d'hydromorphie n'a été observée.

Sur le sondage 16, le sable est argileux à partir de 50 cm de profondeur.

Sur les sondages 28 et 29, l'eau est apparue respectivement vers 100 cm et 70 cm de profondeur.

- **Unité 2 : Sol limono-argileux à argileux**

Le profil type de ce sol est le suivant :

- 0-0,10 m : Terre végétale
- 0,10-0,40 m : Limons légèrement argileux brun foncé, traces d'hydromorphie
- 0,40-1,20 m : Limons argileux à argile, hétérogènes (nombreux fragments de galets), bariolés, nombreuses traces d'hydromorphie
- 1,20 m : Arrêt du sondage

Ce type de sol est peu perméable en surface, la présence de traces d'hydromorphie montre que l'eau ne s'infiltre pas aisément, ce qui s'explique par la présence d'un horizon argileux peu perméable à imperméable en profondeur.

Sur les sondages 13 et 20, à partir de 40 à 50 cm de profondeur, le sondage n'a pu se poursuivre en raison de la densité des galets. Aucune trace d'hydromorphie n'a été observée.

Sur le sondage 19, un horizon limono-sablo-argileux à limono-argileux apparaît entre 30 et 60 cm de profondeur. Le refus s'est produit vers 60 cm de profondeur sur un galet.

- **Unité 3 : Sol limono-sableux à sablo-argileux**

Le profil type de ce sol est le suivant :

- 0-0,30 m : Limons sableux brun, frais, sain, contenant de nombreux galets centimétriques
- 0,30-0,70 m : Sable argileux brun clair à ocre, contenant de nombreux galets centimétriques
- 0,70 m : Refus sur galets

Ce type de sol présente un niveau argileux à faible profondeur.

- **Unité 4 : Sol limono-sableux légèrement argileux à limon légèrement argileux**

Le profil type de ce sol est le suivant :

- 0-0,30 cm : Limons sableux légèrement argileux, présentant des traces d'hydromorphie
- 0,30-0,60 cm : Limons légèrement argileux, contenant de nombreux galets centimétriques et présentant des traces d'hydromorphie
- 0,60 cm : Nappe

Ce type de sol est peu perméable en surface (traces d'hydromorphie) et la nappe est présente à faible profondeur (30 cm sur le sondage 27).

La carte des unités de sols est présentée en annexe 3.

4. CONTRAINTES TOPOGRAPHIQUES ET HYDROLOGIQUES

Les secteurs à pente trop accentuée (> 15%) ou réservés à l'alimentation en eau potable sont jugés impropres à l'assainissement non collectif.

Sur la commune de Tignieu-Jamezyieu, aucune contrainte de ce type n'a été notée : la pente est peu marquée, aucun périmètre de protection n'est présent sur le territoire communal.

5. APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'aptitude d'un site à l'assainissement non collectif permet de définir les filières théoriquement adaptées aux caractéristiques des sols et de leur environnement.

Quatre classes d'aptitude seront distinguées en fonction du principe de fonctionnement de la filière d'assainissement non collectif :

Classe	Filière d'épuration-dispersion	Exemples
classe 1	dans le sol naturel	épandage souterrain par tranchées, lit d'infiltration
classe 2	dans un sol reconstitué	filtre à sable non drainé, tertre d'infiltration
classe 3	dans un sol reconstitué suivi d'un rejet	filtre à sable drainé
classe 4	assainissement non collectif impossible	-

Dans le cas de Tignieu-Jameyzieu :

Numéros des sondages	Traces d'hydromorphie	Perméabilité	Classe d'aptitude	Filière d'épuration dispersion	Exutoire
Unité 1 : Sol limono-sableux sur sable					
1 et 22	40 cm	Bonne en surface et faible en profondeur	3	Filtre à sable vertical drainé	Oui
2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 15, 23, 26	-	Bonne en surface et en profondeur	1	Tranchées d'infiltrations ou lit d'infiltration	Non
16	-	Bonne en surface, mauvaise à partir de 50 cm	1	Tranchées d'infiltration à faible profondeur (35 cm)	Non
28 et 29	-	Bonne en surface, nappe peu profonde	2	Tertre d'infiltration	Non
Unité 2 : Sol limono-argileux à argileux					
11 et 25	0 cm	Mauvaise en surface et en profondeur	3	Filtre à sable vertical drainé	Oui
13, 19 et 20	-	Mauvaise en surface et en profondeur	3	Filtre à sable vertical drainé	Oui
Unité 3 : Sol limono-sableux à sablo-argileux					
17 et 18	-	Bonne en surface et faible en profondeur	3	Filtre à sable vertical drainé	Oui
Unité 4 : Sol limono-sableux légèrement argileux à limon légèrement argileux					
21, 24 et 27	10 cm	Mauvaise en surface, nappe en profondeur	3	Filtre à sable vertical drainé surélevé en partie	Oui

Pour les filières drainées, les effluents traités seront récupérés et rejetés vers un exutoire fonctionnel (fossé, ruisseau...).

La carte d'aptitude des sols est présentée en annexe 4.

PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES DE L'HABITAT

1. PRINCIPE

L'étude de l'habitat comporte deux niveaux :

- une analyse générale qui porte sur l'organisation des différents pôles d'habitat (structure et densité du bâti, nombre de logements),
- une analyse détaillée qui porte sur l'organisation du bâti sur la parcelle.

Pour cette dernière, **chaque logement non actuellement raccordable a fait l'objet d'une reconnaissance visuelle depuis le domaine public**. Les particularités de la parcelle ainsi que les difficultés pour réaliser soit une nouvelle installation d'assainissement non collectif, soit un raccordement à un futur réseau d'assainissement collectif ont été relevées.

Pour l'assainissement non collectif :	Pour l'assainissement collectif :
- Accessibilité - Surface disponible - Aménagement de la parcelle et des abords - Pente du terrain - Existence d'un exutoire	- Accessibilité - Distance entre l'habitation et la voie publique - Pente entre l'habitation et la voie publique - Aménagement de la parcelle et des abords

Cette approche a conduit à la répartition des habitations en classe de difficulté notées de A à I :

CLASSE	COULEUR	CONTRAINTES
A	VERT	Pas de contraintes
B	JAUNE	Quelques contraintes mineures
C	ORANGE	Au moins une contrainte majeure
D	ROUGE	Plusieurs contraintes majeures
I	NOIR	Impossible
NV	-	Non visible

Les cartes des contraintes d'habitat synthétisent l'ensemble de ces résultats en annexe.

La synthèse de l'analyse générale et de l'analyse détaillée permettra d'aboutir à des propositions de scénarios d'assainissement raisonnablement envisageables.

Ainsi, plus l'habitat est dense ou regroupé, plus les solutions d'assainissement collectif seront intéressantes d'un point de vue économique et technique. Plus l'habitat sera dispersé, plus ces solutions seront prohibitives financièrement.

Pour l'assainissement non collectif, une parcelle exiguë proscrit la mise en œuvre d'une filière, alors qu'un habitat diffus la privilégie économiquement.

L'analyse des contraintes d'habitat permet ainsi de définir :

- ✓ la faisabilité technique de l'assainissement non collectif,
- ✓ les limites économiques de l'assainissement collectif.

2. RESULTATS

2.1. Secteur 1 : Impasse des Sables et rue des Ardennes

2.1.1. Structure générale de l'habitat

Cette zone fait le lien entre le bourg et la Plaine. Elle est entourée de logements raccordés au réseau de collecte des eaux usées. L'habitat y est semi-dense, présentant une alternance de parcelles libres et de constructions pavillonnaires.

Au total, 30 constructions ont été recensées dont une entreprise de construction mécanique et d'outillage.

2.1.2. Contraintes parcellaires

L'examen parcellaire a permis d'identifier les contraintes suivantes :

Classe de complexité	Assainissement non collectif	Assainissement collectif
A	14	11
B	5	5
C	4	7
D	5	6
NV	2	1

Concernant l'assainissement non collectif, neuf habitations présentent des contraintes importantes liées le plus souvent à l'aménagement paysager et à l'aménagement au sol. Deux habitations n'ont pu être observées de la voie publique.

Pour l'assainissement collectif, 16 constructions ne présentent que des contraintes mineures voire aucune contrainte. La proximité des habitations par rapport à la rue limite les frais de raccordement.

Pour 13 constructions, le raccordement s'avère plus délicat en raison des aménagements au sol et aménagements paysagers (arbustes, arbres), plus rarement en raison de la distance à la voie publique. Une habitation n'a pu être observée de la voie publique.

2.2. Secteur 2 : Chemin de l'Ermite, impasse du Bois de Vay et impasse de l'Ermite

2.2.1. Structure générale de l'habitat

Cette zone est située à l'extrémité d'une rue desservie par le réseau mais n'a pas été raccordée en raison de pentes défavorables à l'écoulement gravitaire. L'habitat y est semi-dense (lotissement).

Au total, 26 logements ont été recensés.

2.2.2. Contraintes parcellaires

L'examen parcellaire a permis d'identifier les contraintes suivantes :

Classe de complexité	Assainissement non collectif	Assainissement collectif
A	3	2
B	6	5
C	3	6
D	5	13
NV	9	0

Concernant l'assainissement non collectif, huit habitations présentent des contraintes importantes liées le plus souvent à l'aménagement paysager et à l'aménagement au sol. Neuf habitations n'ont pu être observées de la voie publique.

Pour l'assainissement collectif, sept constructions ne présentent que des contraintes mineures voire aucune contrainte. La proximité des habitations par rapport à la rue limite les frais de raccordement.

Pour 19 constructions, le raccordement s'avère plus délicat en raison des aménagements au sol (allée bitumée ou pavée) et aménagements paysagers (arbustes, arbres).

2.3. Secteur 3 : Chemin Vercouvert, chemin du Bya et impasse des Loriots

2.3.1. Structure générale de l'habitat

Cette zone est située au Sud-Est du bourg et n'a pas été raccordée en raison de la distance et de la pente défavorable à l'écoulement gravitaire. L'habitat y est semi-dense présentant une alternance de parcelles libres et de constructions pavillonnaires.

Au total, 23 logements ont été recensés, dont une exploitation agricole.

2.3.2. Contraintes parcellaires

L'examen parcellaire a permis d'identifier les contraintes suivantes :

Classe de complexité	Assainissement non collectif	Assainissement collectif
A	8	7
B	5	5
C	3	8
D	2	3
I	1	0
NV	4	0

Concernant l'assainissement non collectif, treize habitations ne présentent que des contraintes mineures voire aucune contrainte. Cinq habitations présentent des contraintes importantes liées le plus souvent à la surface disponible et à l'accessibilité pour les travaux. Pour une habitation, la surface disponible insuffisante ne permettra pas la mise en place d'une filière d'assainissement non collectif. Un regroupement avec une autre habitation ou une acquisition foncière sera nécessaire. Quatre habitations n'ont pu être observées de la voie publique.

Pour l'assainissement collectif, douze constructions ne présentent que des contraintes mineures voire aucune contrainte. La proximité des habitations par rapport à la rue limite les frais de raccordement. Pour onze constructions, le raccordement s'avère plus délicat en raison des aménagements au sol (allée bitumée ou pavée) et aménagements paysagers (arbustes, arbres), de la distance et de l'accessibilité. Par ailleurs, il est à noter que l'impasse des Loriots est une voie privée et que tout aménagement réalisé sur cette voie sera à la charge des particuliers desservis.

2.4. Secteur 4 : Rue du Montay, chemin de la Blache et chemin Passieu

2.4.1. Structure générale de l'habitat

Cette zone est située au Nord-Est du bourg et n'a pas été raccordée en raison de la pente défavorable à l'écoulement gravitaire. L'habitat y est semi-dense présentant une alternance de parcelles libres et de constructions pavillonnaires.

Au total, 22 logements ont été recensés.

2.4.2. Contraintes parcellaires

L'examen parcellaire a permis d'identifier les contraintes suivantes :

Classe de complexité	Assainissement non collectif	Assainissement collectif
A	6	4
B	5	5
C	4	6
D	1	7
NV	6	0

Concernant l'assainissement non collectif, onze constructions ne présentent que des contraintes mineures voire aucune contrainte. Cinq habitations présentent des contraintes importantes liées le plus souvent à la surface disponible et/ou aux aménagements de la parcelle. Six habitations n'ont pu être observées de la voie publique.

Pour l'assainissement collectif, neuf constructions ne présentent que des contraintes mineures voire aucune contrainte. Pour treize constructions, le raccordement s'avère plus délicat en raison des aménagements au sol (allée bitumée ou pavée). Par ailleurs, il est à noter que le chemin Passieu est une voie privée et que tout aménagement réalisé sur cette voie sera à la charge des particuliers desservis.

2.5. Secteur 5 : Chemin de Barens

2.5.1. Structure générale de l'habitat

Comme le secteur 4, cette zone est située à l'Est du bourg et n'a pas été raccordée en raison de la pente défavorable à l'écoulement gravitaire. L'habitat y est semi-dense.

Au total, 14 logements ont été recensés.

2.5.2. Contraintes parcellaires

L'examen parcellaire a permis d'identifier les contraintes suivantes :

Classe de complexité	Assainissement non collectif	Assainissement collectif
A	0	4
B	5	1
C	5	7
D	2	2
NV	2	0

Concernant l'assainissement non collectif, cinq habitations présentent des contraintes importantes liées le plus souvent à la surface disponible et à l'aménagement paysager de la parcelle. Deux habitations n'ont pu être observées de la voie publique.

Pour l'assainissement collectif, cinq constructions ne présentent que des contraintes mineures voire aucune contrainte. Pour neuf constructions, le raccordement s'avère plus délicat en raison des aménagements au sol (allée bitumée ou pavée) et des aménagements paysagers.

2.6. Secteur 6 : Chemin du Marais

2.6.1. Structure générale de l'habitat

Cette zone est située au Sud-Est du bourg et n'a pas été raccordée en raison de la pente défavorable à l'écoulement gravitaire. L'habitat y est semi-dense.

Au total, 7 logements ont été recensés.

2.6.2. Contraintes parcellaires

L'examen parcellaire a permis d'identifier les contraintes suivantes :

Classe de complexité	Assainissement non collectif	Assainissement collectif
A	1	1
B	2	2
C	1	3
D	2	1
I	1	0

Concernant l'assainissement non collectif, trois habitations présentent des contraintes importantes liées le plus souvent à la surface disponible et à l'aménagement au sol de la parcelle. Pour une habitation, la surface disponible insuffisante ne permettra pas la mise en place d'une filière d'assainissement non collectif. Un regroupement avec une autre habitation ou une acquisition foncière sera nécessaire.

Pour l'assainissement collectif, trois constructions ne présentent que des contraintes mineures voire aucune contrainte. Pour quatre constructions, le raccordement s'avère plus délicat en raison des aménagements au sol (allée bitumée ou pavée).

2.7. Secteur 7 : Chemin de l'Ermite

2.7.1. Structure générale de l'habitat

Ces trois habitations sont situées au Nord-Est du bourg, toutes en contrebas et distantes du chemin de l'Ermite.

2.7.2. Contraintes parcellaires

L'examen parcellaire a permis d'identifier les contraintes suivantes :

Classe de complexité	Assainissement non collectif	Assainissement collectif
C	1	0
NV	2	3

Concernant l'assainissement non collectif, seules les contraintes de la maison n°105 ont pu être estimées, les autres n'étant pas visibles du domaine public. Ces contraintes sont liées exclusivement à l'aménagement paysager de la parcelle.

Pour l'assainissement collectif, les trois constructions n'étaient pas visibles du domaine public, les seules contraintes évidentes étant la distance au chemin de l'Ermite et la nécessité de relever les effluents.

2.8. Secteur 8 : Chemin de Glayan

2.8.1. Structure générale de l'habitat

Ces deux habitations sont situées au Sud du bourg et n'ont pas été raccordées en raison de la distance au réseau (plus de 100 m) et de la pente défavorable à l'écoulement gravitaire.

2.8.2. Contraintes parcellaires

L'examen parcellaire a permis d'identifier les contraintes suivantes :

Classe de complexité	Assainissement non collectif	Assainissement collectif
A	0	1
B	1	0
C	0	1
D	1	0

Concernant l'assainissement non collectif, la contrainte principale est l'aménagement paysager important sur la parcelle de la maison n°1.

L'assainissement collectif sera difficile en raison de la distance au réseau existant.

2.9. Secteur 9 : Habitat diffus

2.9.1. Structure générale de l'habitat

La zone présente un habitat diffus, les habitations sont le plus souvent isolées. Elles sont au nombre de 33.

2.9.2. Contraintes parcellaires

L'examen parcellaire a permis d'identifier les contraintes suivantes :

Classe de complexité	Assainissement non collectif
A	19
B	2
C	3
D	3
I	0
NV	6

Dans l'ensemble, les contraintes sont peu importantes. Seules six habitations présentent des contraintes importantes (classe C et D). Elles sont liées à la surface (3 cas), à l'aménagement au sol (2 cas) et à l'aménagement paysager (3 cas).

3. SYNTHÈSE DES CONTRAINTES D'HABITAT ET PREMIÈRES ORIENTATIONS

L'analyse des contraintes d'habitat et des contraintes parcellaires permet de formuler les scénarios qui seront étudiés en phase 2.

Secteur 1 : Impasse des Sables et rue des Ardennes (30 logements)

L'habitat semi-dense permet d'envisager, pour l'ensemble des logements, un scénario d'assainissement collectif et un scénario d'assainissement non collectif, les contraintes d'habitat étant globalement plus favorables pour l'assainissement non collectif.

Secteur 2 : Chemin de l'ermite, impasse du Bois de Vay et impasse de l'Ermite (26 logements)

L'habitat semi-dense permet d'envisager, pour l'ensemble des logements, un scénario d'assainissement collectif et un scénario d'assainissement non collectif, les contraintes d'habitat étant globalement équivalentes.

Secteur 3 : Chemin Vercouvert, chemin du Bya et impasse des Loriots (23 logements)

L'habitat semi-dense permet d'envisager, pour l'ensemble des logements, un scénario d'assainissement collectif et un scénario d'assainissement non collectif, les contraintes d'habitat étant globalement équivalentes.

Secteur 4 : Rue du montay, chemin de la Blache et chemin Passieu (22 logements)

L'habitat semi-dense permet d'envisager, pour l'ensemble des logements, un scénario d'assainissement collectif et un scénario d'assainissement non collectif, les contraintes d'habitat étant globalement équivalentes.

Secteur 5 : Allée des Bottus (14 logements)

L'habitat semi-dense permet d'envisager, pour l'ensemble des logements, un scénario d'assainissement collectif et un scénario d'assainissement non collectif, les contraintes d'habitat étant globalement équivalentes.

Secteur 6 : Chemin du Marais (7 logements)

L'habitat semi-dense permet d'envisager, pour l'ensemble des logements, un scénario d'assainissement collectif et un scénario d'assainissement non collectif, les contraintes d'habitat étant globalement plus favorable pour l'assainissement collectif.

Secteur 7 : Chemin de l'Ermite (3 logements)

La configuration de l'habitat permet d'envisager, pour l'ensemble des logements, un scénario d'assainissement non collectif (surface des parcelles cadastrales suffisantes) et un scénario d'assainissement collectif.

Secteur 8 : Chemin de Glayan (2 logements)

La configuration de l'habitat permet d'envisager, pour l'ensemble des logements, un scénario d'assainissement non collectif et un scénario d'assainissement collectif, qui pourrait s'avérer intéressant si les parcelles n° 600 et 601 se construisaient.

Secteur 9 : Habitat diffus (33 logements)

L'éloignement des habitations aux zones raccordées et la très faible densité d'habitat excluent tout projet d'assainissement collectif.

Le tableau de synthèse suivant résume cette première orientation :

Secteurs	Assainissement collectif obligatoire	Variante envisageable	Assainissement collectif exclu
Secteur 1	0	30	0
Secteur 2	0	26	0
Secteur 3	0	23	0
Secteur 4	0	22	0
Secteur 5	0	14	0
Secteur 6	0	7	0
Secteur 7	0	3	0
Secteur 8	0	2	0
Secteur 9	0	0	33

SYNTHESE

La commune de Tignieu-Jameyzieu se situe dans le département de l'Isère. D'une superficie d'environ 13 km², elle comptait 4838 habitants au dernier recensement (population sans double compte). Le territoire communal repose principalement sur les formations glaciaires et fluvio-glaciaires de la Plaine de la Bourbre.

La commune de Tignieu-Jameyzieu est bordée, à l'ouest, par la Bourbre et à l'Est par la Girine, rivière qui rejoint le Rhône au niveau de la commune de Loyettes. Ces deux cours d'eau sont tous deux classés en 1^{ère} catégorie piscicole.

Pour la majorité des logements, l'assainissement est de type collectif. Un réseau de collecte des effluents dessert près de 1600 logements. Une campagne de visite sur le terrain a permis de réaliser le récolement de ce réseau et d'en répertorier les principaux défauts (erreurs de branchement, rejets dans le milieu naturel, dépôts, réseau en charge, ...).

Une partie des effluents de Tignieu est dirigée vers la station d'épuration de Pont de Chérucy. Cette station, de type boues activées et dimensionnée pour 30 000 EH, traite les eaux usées de cinq communes.

Les effluents refoulés par les postes de Chozelle et de Tournes sont dirigés vers la station de Tignieu. Mise en service en 1969, cette station de prétraitement de type dessableur suivi d'un décanteur-digesteur et de lits de séchage des boues, est dimensionnée pour 800 EH. Son exutoire est un canal qui se jette en aval dans la Bourbre. Obsolète, cette station ne remplit plus sa fonction d'épuration.

Enfin, le reste des effluents est dirigé vers un fossé via un réseau unitaire, sans prétraitement préalable.

Un projet de réseau intercommunal permettra de raccorder le hameau de Jameyzieu et de récupérer les effluents actuellement traités par la station de Tignieu. Ainsi, les postes de Chozelle, des Tournes et du Gymnase seraient éliminés.

Le récolement a permis de réaliser un plan d'ensemble des réseaux d'assainissement qui a été reporté sur support informatique. Des anomalies de structure et de fonctionnement ont été observées et listées. Parmi les plus importantes, on peut noter :

1. Rejet d'un réseau unitaire dans un fossé au niveau de la Rue de Bourgoin
2. Des mises en charge du réseau rue de l'Eglise et en amont de la station de Tignieu
3. Des infiltrations importantes au niveau de la rue du Repos
4. Des erreurs de branchement au niveau de l'Impasse des Bleuets, de la rue de l'Eglise, de l'Impasse des Ecorchays, de l'avenue du Grand Paradis, de l'Impasse les Bouges, de la rue Gambaud et de l'Impasse Cap Sizun.
5. Des couvercles cassés Impasse du Tissage et chemin de Passieu
6. Des obstructions partielles rue de l'Eglise, avenue du Grand Paradis

Les principaux travaux à entreprendre seront les suivants :

1. La création d'un réseau séparatif eaux usées parallèle au réseau unitaire entre les regards 554 et 522 et entre les regards 590 et 522.
2. Rendre étanche le regard 178
3. Une reprise des branchements inversés
4. Un remplacement des couvercles cassés
5. Un curage partiel du réseau

Par ailleurs, 3 points de mesures pourraient être posés :

- en amont de la station de Tignieu
- en amont du raccordement avec Pont de Cheruy
- en amont du rejet dans le fossé

La mesure du débit et de la pollution sur une semaine permettra de quantifier la pollution dirigée vers les 2 stations et vers le fossé.

Les 160 autres logements sont assainis à la parcelle (assainissement non collectif).

Les sondages ont permis de mettre en évidence 4 unités de sols présentant des perméabilités bonnes à mauvaises.

Au regard de ces données, les filières d'assainissement non collectif seront de type tranchées d'infiltrations pour les sols les plus perméables, tertre d'infiltration pour les sols perméable avec présence d'une nappe à faible profondeur et filtre à sable vertical drainé pour les sols peu perméables.

Concernant les contraintes d'habitat, les terrains ont la plupart du temps une surface suffisante pour autoriser la mise en place d'une filière d'assainissement non collectif (individuel ou regroupé). Les contraintes majeures seront l'aménagement paysager des parcelles et le rejet dans le milieu superficiel pour les filières drainées.

La phase 2 consistera à chiffrer les travaux sur le réseau d'assainissement et à proposer des scénarios d'assainissement sur les zones non raccordées.

SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : FICHES DESCRIPTIVES DES ZONES PROTEGEES

ANNEXE 2 : COMPTES RENDUS DES SONDAGES

ANNEXE 3 : CARTE DES UNITES DE SOL

ANNEXE 4 : CARTE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ANNEXE 5 : CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

ANNEXE 1 : FICHES DESCRIPTIVES DES ZONES PROTEGEES



Fiche du site FR8201727 : ETANGS, COTEAUX SECS ET GROTTES DE L'ILE CREMIEU

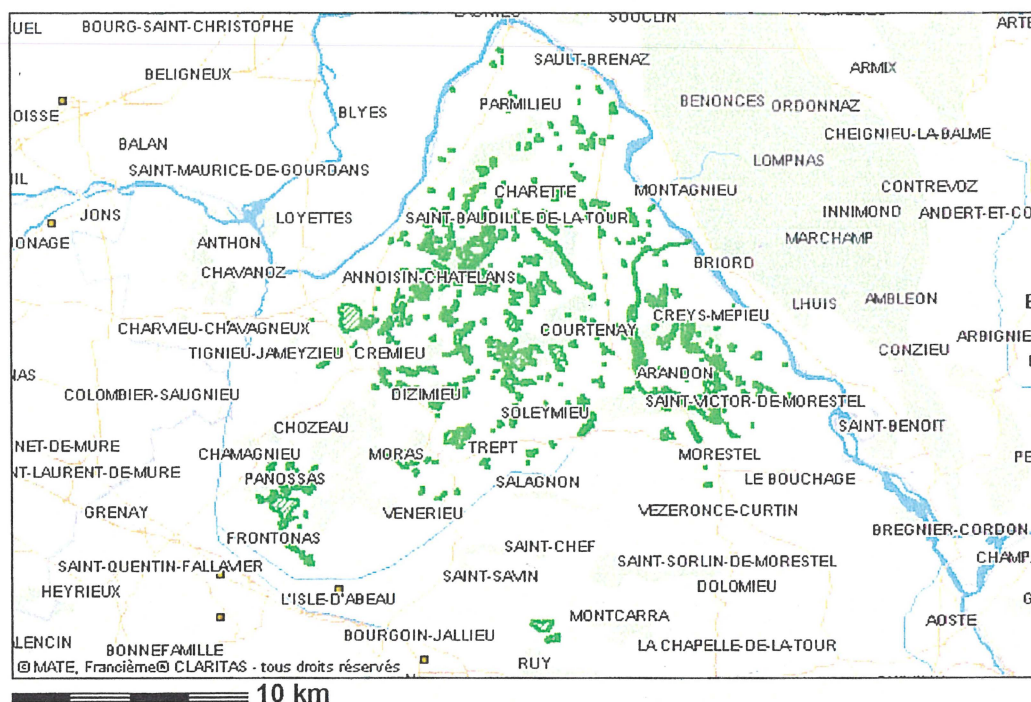


- site Natura 2000
- commune
- département
- région
- réseau routier
- zone urbaine
- zone boisée
- hydrographie

Dimensions de la carte :

Largeur : 52 km

Hauteur : 34 km



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des restrictions d'utilisation.

Identification

Code : FR8201727

Appellation : ETANGS, COTEAUX SECS ET GROTTES DE L'ILE CREMIEU

Date de compilation : 12/1995

Mise à jour : 03/2001

Historique : Date de proposition comme SIC : 05/2001

Localisation

Département : Isère

Superficie : 2 400 ha

Altitude minimale : 200 m

Altitude maximale : 450 m

Région biogéographique : Continentale

Description

22 habitats communautaires recensés dont 6 prioritaires.

25 espèces de la directive (annexe II): dont 8 espèces de chauves-souris

Ce site que l'on appelle la petite île Crémieu est circonscrit dans la partie Nord du triangle formé par le plateau de Crémieu. On y trouve successivement d'épaisses couches calcaires formant les belles falaises du nord-ouest, une alternance sur le plateau de strates marneuses et calcaires jurassiques. La région a été fortement affectée par les glaciations qui y ont laissé des traces très nettes : nombreux dépôts morainiques, étangs d'origine glaciaire. Ce réseau de petits plans d'eau et de zones humides associées héberge la population de tortue Cistude la plus importante de la région Rhône-Alpes, ainsi qu'un cortège floristique très riche. En raison de l'inclinaison générale vers le sud-est, assurant un ensoleillement important, de nombreuses prairies et pelouses sèches fauchées ou pâturées recèlent d'abondantes stations d'orchidées remarquables. La partie actuellement proposée représente environ 2400 hectares répartis en une multitude de noyaux d'habitats.

Composition du site :

Pelouses sèches, Steppes	30 %
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières	20 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
Forêts caducifoliées	15 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %

Types d'habitats présents

	% couv.	SR(1)
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia)(*sites d'orchidées remarquables)*	15 %	C
Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	10 %	C
Chênaies-charmaies du Galio-Carpinetum	8 %	C
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	6 %	C
Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Carex davallianae*	5 %	C
Tourbières basses alcalines	5 %	C
Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	3 %	C
Hêtraies du Asperulo-Fagetum	3 %	C
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	2 %	C
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea	1 %	C
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	1 %	C
Formation stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	1 %	C
Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	1 %	C
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	1 %	C
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	1 %	C
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		C
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)*		C
Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii		C
Grottes non exploitées par le tourisme		C

Espèces présentes : Amphibiens et reptiles**PR⁽²⁾**Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)

B

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

C

Triton crêté (*Triturus cristatus*)

C

Espèces présentes : Invertébrés**PR⁽²⁾**Azuré de la Sanguisorbe (*Maculinea teleius*)

C

Azuré des paludes (*Maculinea nausithous*)

C

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

C

Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

C

Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*)*

C

Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)

C

Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*)

C

Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*)

C

Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

C

Espèces présentes : Mammifères**PR⁽²⁾**Castor d'Europe (*Castor fiber*)

C

Grand Murin (*Myotis myotis*)

C

Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrum-equinum*)

C

Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*)

C

Petit Murin (*Myotis blythii*)

C

Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

C

Rhinolophe Euryale (*Rhinolophus euryale*)

C

Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)

C

Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*)

C

Espèces présentes : Plantes**PR⁽²⁾**Ache rampant (*Apium repens*)

D

Caldésie à feuilles de Parnassie (*Caldesia parnassifolia*)

C

Flûteau nageant (*Luronium natans*)

C

Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*)

D

⁽¹⁾Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

⁽²⁾Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

*Habitats ou espèces prioritaires (en gras) : habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. **Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission Européenne au 31 mai 2001.** Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

ENSEMBLE DES ZONES HUMIDES, RELIQUES DU BASSIN DE LA BOURBRE

Zone n° : 3892

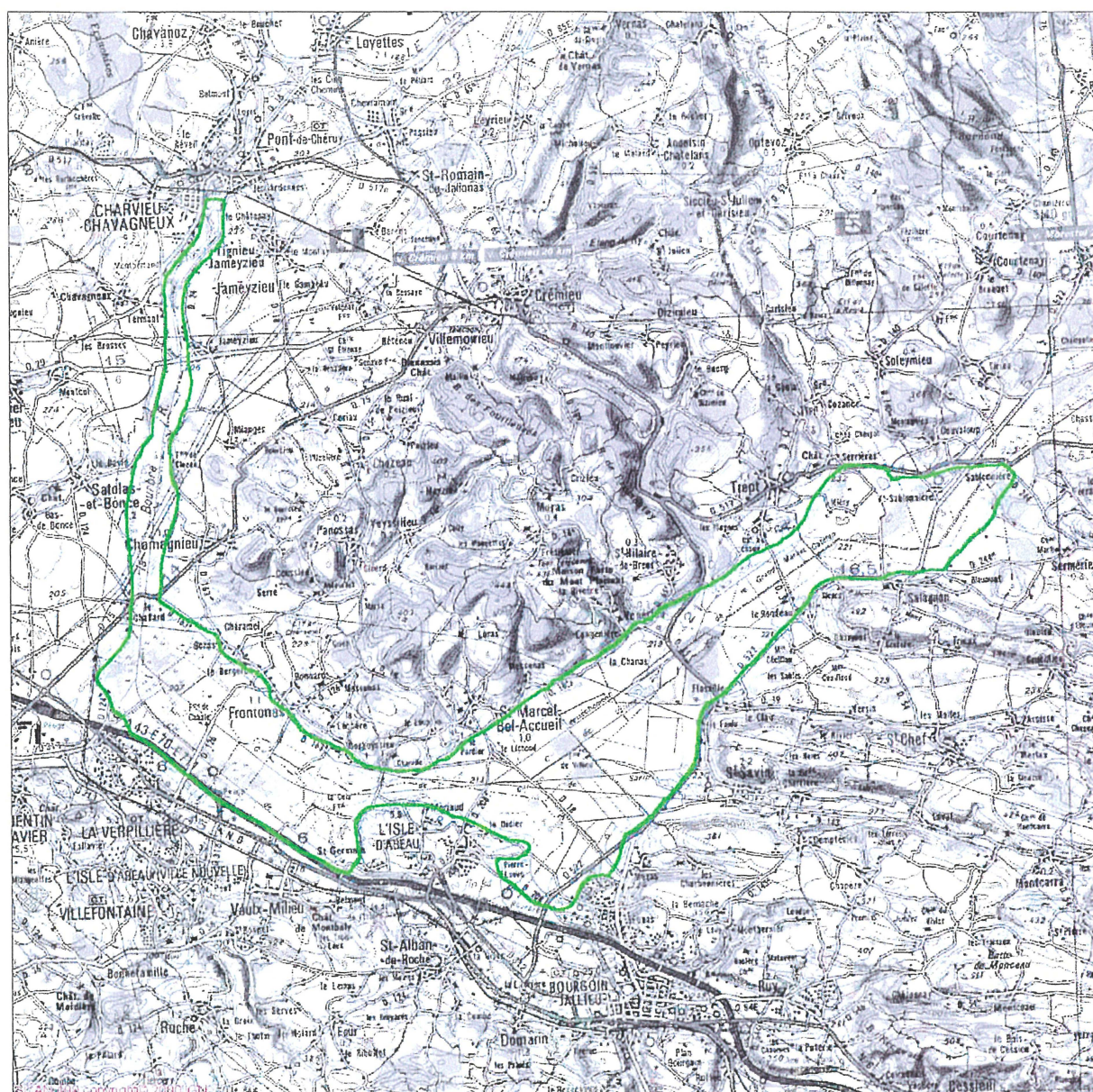
Type : 2

District : Bas-Dauphiné

Typologie : prairie humide

Surface : 5 538 hectares

Altitude : de 200 à 230 mètres



Intérêt : ornithologique, archéologique, reptiles/amphibiens. Ensemble de milieux diversifiés: boisements humides à aulnes et bouleaux, roselières, mares, zones bocagères. Importante halte migratoire pour de nombreux oiseaux : cigognes blanche et noire, balbuzard, grue cendrée, hérons bihoreau, crabier, pourpré et cendré, nombreux limicoles. Egalement zone d'hivernage et de nidification (8 espèces de la liste rouge). Excellents biotopes pour les reptiles et amphibiens : 8 espèces au moins dont rainette verte et pélodyte ponctué. La tortue cistude, autrefois largement présente semble aussi disparue.

ANNEXE 2 : COMPTES RENDUS DES SONDAGES



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 1

SITE / ZONE : Rue de Bourgoin

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
Profondeur : 0,50 m		

COUPE TECHNIQUE

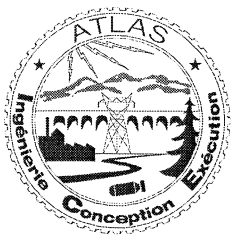
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00				1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30				1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 2

SITE / ZONE : Chemin du Marais

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
Profondeur : 0,20 m		

COUPE TECHNIQUE

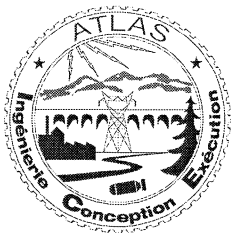
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----			1,00			
0,10			Limon légèrement sableux, brun foncé, sain, nombreux galets centimétriques	1,10			
0,20	-----		Refus sur galet	1,20			
0,30				1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 2bis

SITE / ZONE : Rue de Bourgoin

Équipement : tarière à main Profondeur : 1,10 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

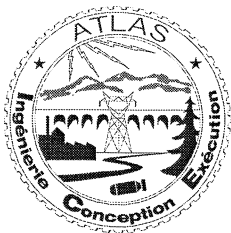
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00				1,00			
0,10				1,10			Refus sur galet
0,20				1,20			
0,30				1,30			
0,40				1,40			
0,50			Limon sableux brun clair à sable limoneux, sain, nombreux galets centimétriques	1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90			Sable brun clair, frais, contenant de nombreux galets centimétriques	1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 3

SITE / ZONE : Chemin Vercouvert

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,80 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----			1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30			Limon sableux brun, sain, non cohérent	1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60	-----			1,60			
0,70			Limon sableux brun plus clair, sain, nombreux galets	1,70			
0,80	-----		Refus sur galet	1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 4

SITE / ZONE : Chemin Vercouvert

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
Profondeur : 1,00 m		

COUPE TECHNIQUE

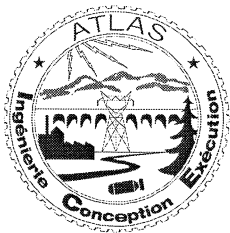
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Terre végétale	1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30			Limons sableux brun, sain, quelques galets centimétriques	1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60			Limons sableux brun clair, sain, quelques galets centimétriques	1,60			
0,70				1,70			
0,80			Sable brun clair sain, quelques galets centimétriques	1,80			
0,90				1,90			
1,00			Refus sur galet	2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 5

SITE / ZONE : Chemin Vercouvert

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,70 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----		Terre végétale	1,00			
0,10	-----		Limons légèrement sableux, brun foncé, sain	1,10			
0,20				1,20			
0,30				1,30			
0,40	-----			1,40			
0,50			Limons sableux brun plus clair à sable limoneux, sain, quelques galets centimétriques	1,50			
0,60				1,60			
0,70	-----		Refus sur galet	1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 6

SITE / ZONE : Chemin Vercouvert

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
Profondeur : 1,00 m		

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----		Terre végétale	1,00			
0,10	-----			1,10			
0,20				1,20			
0,30			Limon légèrement sableux brun , sain, peu cohérent, quelques galets centimétriques	1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60	-----			1,60			
0,70			Limon sableux brun plus clair, sain, peu cohérent, quelques galets centimétriques	1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00	-----		Refus sur galet	2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 7

SITE / ZONE :

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,60 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

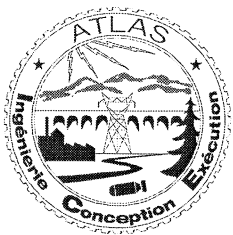
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Terre végétale	1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30			Limon légèrement sableux à limon sableux, sain, peu cohérent, nombreux galets centimétriques	1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60			Refus sur galet	1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 8

SITE / ZONE : La Plaine

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,60 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----		Terre végétale	1,00			
0,10	-----			1,10			
0,20				1,20			
0,30			Limon légèrement sableux à limon sableux, sain, peu cohérent, nombreux galets centimétriques	1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60	-----		Refus sur galet	1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 9

SITE / ZONE : Chemin du Prieuré

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
Profondeur : 0,40 m		

COUPE TECHNIQUE

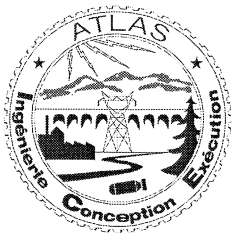
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Terre végétale	1,00			
0,10				1,10			
0,20			Limon légèrement sableux, brun, peu cohérent, sain, nombreux galets centimétriques	1,20			
0,30				1,30			
0,40			Refus sur galet	1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 10

SITE / ZONE : La Bouverie

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,50 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00				1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30				1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 11

SITE / ZONE : Chemin de Gayan

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
Profondeur : 1,20 m		

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Terre végétale	1,00			
0,10				1,10			
0,20			Limons brun foncé légèrement argileux, traces d'hydromorphie (concrétions ferromagnésiennes)	1,20			Arrêt du sondage
0,30				1,30			
0,40				1,40			
0,50			Argile légèrement argileuse à argile, hétérogène, bariolée (ocre, gris), nombreux petits fragments de cailloux, nombreuses traces d'hydromorphie (taches rouilles)	1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 12

SITE / ZONE : Chemin de Vavres

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
Profondeur : 0,60 m		

COUPE TECHNIQUE

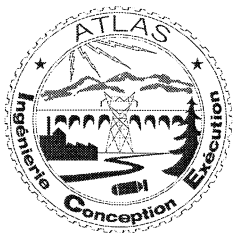
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00				1,00			
0,10			Limons sableux brun, sain, nombreux galets centimétriques	1,10			
0,20				1,20			
0,30				1,30			
0,40			Limons sableux brun plus clair, sain, nombreux galets centimétriques	1,40			
0,50				1,50			
0,60			Refus sur galet	1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 13

SITE / ZONE : Château de Vavres

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,40 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 13 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

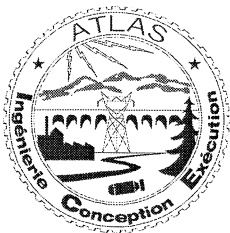
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00				1,00			
0,10				1,10			
0,20			Limon légèrement argileux à limon argileux, brun, frais, nombreux galets centimétriques	1,20			
0,30				1,30			
0,40			Refus sur galet	1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 14

SITE / ZONE : Impasse des Sables

Équipement : tarière à main Profondeur : 1,50 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

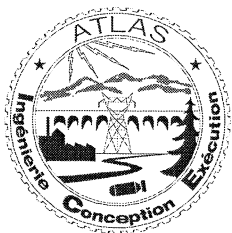
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Terre végétale	1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30			Limon sableux brun clair, peu cohérent, sain, nombreux galets centimétriques	1,30			
0,40				1,40			
0,50			Sable fin légèrement limoneux brun clair, sain, peu cohérent	1,50			Arrêt du sondage
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80			Sable fin brun clair	1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 15

SITE / ZONE : Impasse des Sables

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,90 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----		Terre végétale	1,00			
0,10	-----			1,10			
0,20			Limon sableux brun, sain, peu cohérent, nombreux galets centimétriques	1,20			
0,30	-----			1,30			
0,40				1,40			
0,50			Sable fin brun clair, sain, nombreux galets	1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80	-----		Sable fin très légèrement argileux, brun clair, sain, nombreux galets	1,80			
0,90	-----		Refus sur galet	1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 16

SITE / ZONE : Rue des Ardennes

Équipement : tarière à main Profondeur : 1,00 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Terre végétale	1,00			
0,10				1,10			
0,20			Limons sableux brun, sain, frais, quelques galets centimétriques	1,20			
0,30				1,30			
0,40			Sable limoneux brun clair, sain, frais	1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80			Sable argileux frais	1,80			
0,90				1,90			
1,00			Refus sur galet	2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 17

SITE / ZONE : Rue des Ardennes

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,70 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

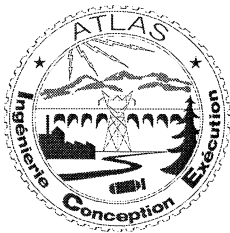
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00				1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30				1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 18

SITE / ZONE : Rue des Ardennes

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
Profondeur : 0,70 m		

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00				1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30				1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			
			Limons sableux légèrement argileux, brun, frais, nombreux galets centimétriques				
			Sable argileux brun clair à ocre contenant de nombreuses fragments de galet				
			Refus sur galet				

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 19

SITE / ZONE : Chemin de l'Ermite

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
Profondeur : 0,60 m		

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00				1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30				1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 20

SITE / ZONE : Impasse de l'ermite

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
Profondeur : 0,50 m		

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----		Terre végétale	1,00			
0,10	-----			1,10			
0,20			Limon légèrement argileux brun, quelques galets centimétriques	1,20			
0,30	-----			1,30			
0,40			Limon argileux brun clair à ocre, nombreux galets centimétriques	1,40			
0,50	-----		Refus sur galet	1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 21

SITE / ZONE : Chemin de l'Ermite

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
Profondeur : 0,60 m		

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Humus	1,00			
0,10				1,10			
0,20			Limon sableux légèrement argileux, brun, traces d'hydromorphie (fer oxydé)	1,20			
0,30				1,30			
0,40			Limon légèrement argileux, brun plus clair, traces d'hydromorphie (fer oxydé), quelques galets centimétriques	1,40			
0,50				1,50			
0,60			Arrêt du sondage (nappe)	1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 22

SITE / ZONE : Les Bruyères

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
Profondeur : 0,60 m		

COUPE TECHNIQUE

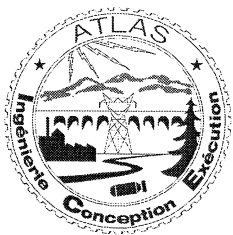
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00				1,00			
0,10			Limon sableux légèrement argileux, brun, frais, traces d'hydromorphie (fer oxydé)	1,10			
0,20				1,20			
0,30			Limon sableux légèrement argileux, brun clair à ocre, frais, traces d'hydromorphie (fer oxydé)	1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60			Refus sur galet	1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 23

SITE / ZONE : Aux Sables

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,80 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Terre végétale	1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30			Sable ocre, sain, quelques galets centimétriques	1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70			Refus sur galet	1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 24

SITE / ZONE : Aux sables

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,60 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

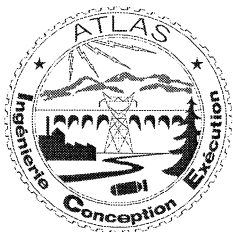
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Terre végétale	1,00			
0,10				1,10			
0,20			Limon sableux légèrement argileux, brun, traces d'hydromorphie (fer oxydé)	1,20			
0,30				1,30			
0,40				1,40			
0,50			Limon légèrement argileux, brun plus clair, traces d'hydromorphie (fer oxydé), quelques galets centimétriques	1,50			
0,60			Arrêt du sondage (nappe)	1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 25

SITE / ZONE : Pain-Perdu

Équipement : tarière à main Profondeur : 0,80 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

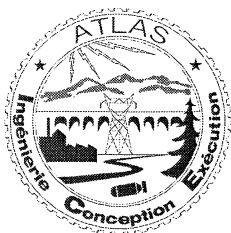
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00			Terre végétale	1,00			
0,10				1,10			
0,20				1,20			
0,30			Limon légèrement argileux brun, quelques galets centimétriques, quelques traces d'hydromorphie vers 30 cm (fer oxydé)	1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60			Limon argileux sableux ocre, quelques galets	1,60			
0,70				1,70			
0,80			Refus sur galet	1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 26

SITE / ZONE : Rue du Montay

Équipement : tarière à main Profondeur : 1,20 m	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
--	---------------------------	-----------------------------------

COUPE TECHNIQUE

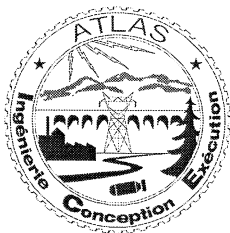
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----		Terre végétale	1,00			
0,10	-----			1,10			
0,20			Limons sableux brun, peu cohérent, sain	1,20	-----		Arrêt du sondage
0,30	-----			1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60			Sable ocre, sain, pas de galet	1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 27

SITE / ZONE : Chemin de la Blache

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
Profondeur : 0,30 m		

COUPE TECHNIQUE

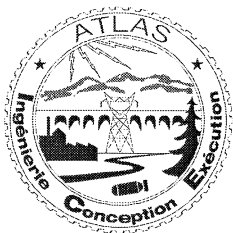
Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----		Terre végétale	1,00			
0,10	-----			1,10			
0,20			Limon sableux brun foncé, traces d'hydromorphie	1,20			
0,30	-----	-----	Arrêt du sondage (nappe)	1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60				1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 28

SITE / ZONE : Rue du Montay

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
Profondeur : 1,00 m		

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----		Terre végétale	1,00			
0,10	-----			1,10			
0,20			Limons sableux brun, peu cohérent, sain	1,20			
0,30	-----			1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60			Sable beige, sain, pas de galet	1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00	-----		Arrêt du sondage (nappe)	2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33)4.74.37.14.70 - Fax : (33)4.74.37.14.79



SONDAGE DE RECONNAISSANCE

AFFAIRE N°: A108

N° 29

SITE / ZONE : Chemin de Barens

Équipement : tarière à main	Opérateur : Sylvie VACHER	Sondage réalisé le 17 / 12 / 2002
Profondeur : 0,70 m		

COUPE TECHNIQUE

Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION	Profondeur m	Coupe technique	Niveau Statique	DESCRIPTION
0,00	-----		Terre végétale	1,00			
0,10	-----			1,10			
0,20			Limon sableux brun, peu cohérent, sain	1,20	-----		Arrêt du sondage
0,30	-----			1,30			
0,40				1,40			
0,50				1,50			
0,60			Sable ocre, sain, pas de galet, passage plus humide vers 70 cm, traces d'hydromorphie à partir de 70 cm	1,60			
0,70				1,70			
0,80				1,80			
0,90				1,90			
1,00				2,00			

Remarques :

ATLAS I.C.E. - S.A.R.L. au capital de 77 000 € - Code APE : 742 C

SIRET : 417 804 309 000 54 - RCS de Belley TGI B 417 804 309

Centre d'Activités du Pré Lion - Route de Jujurieux - 01640 L'ABERGEMENT DE VAREY - Tél : (33).4.74.37.14.70 - Fax : (33).4.74.37.14.79

ANNEXE 3 : CARTE DES UNITES DE SOL

**ANNEXE 4 : CARTE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

ANNEXE 5 : CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

LIEU DIT : Impasse des Sables et Rue des Ardennes

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezieu

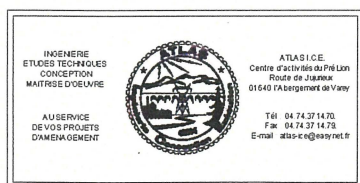
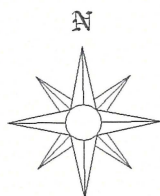
Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Construction mécanique -
outillage- prototype

Non visible

Non visible



LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

LIEU DIT : Impasse des Sables et Rue des Ardennes

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezyieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

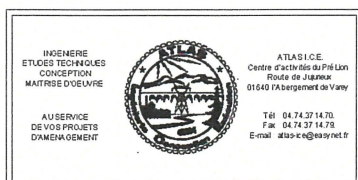
CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Construction mécanique -
outillage- prototype

Non visible

Chemin de Fer de l'Est de Lyon
Ardennes

Impasse



LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

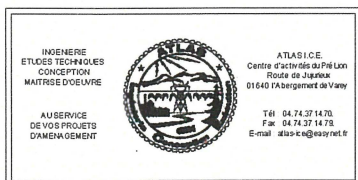
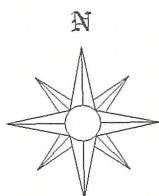
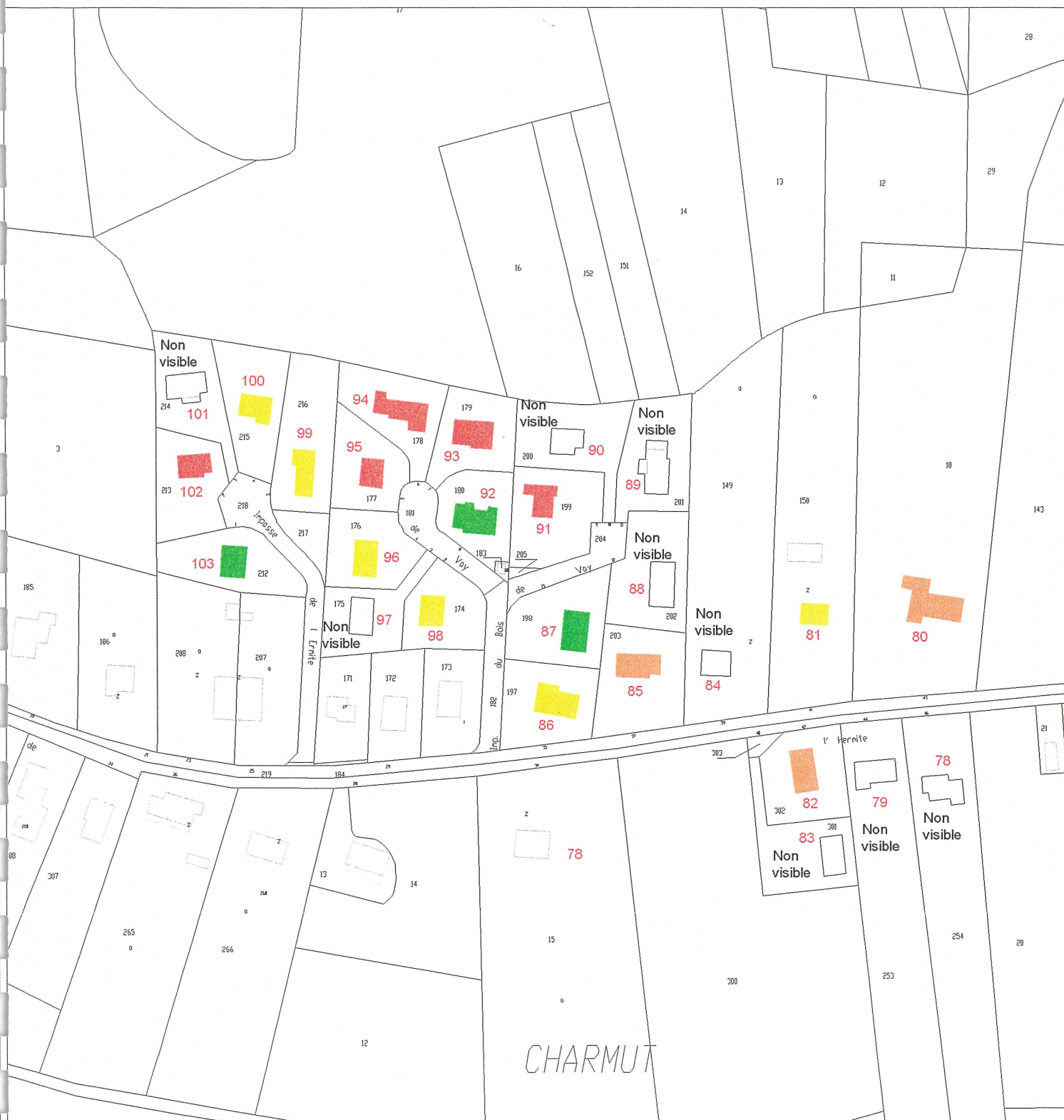
LIEU DIT : Chemin de l'Ermite, impasse du Bois de Vay et
impasse de l'Ermite

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezieu

Contrôle : S.VACHER

Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

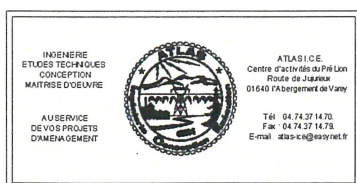
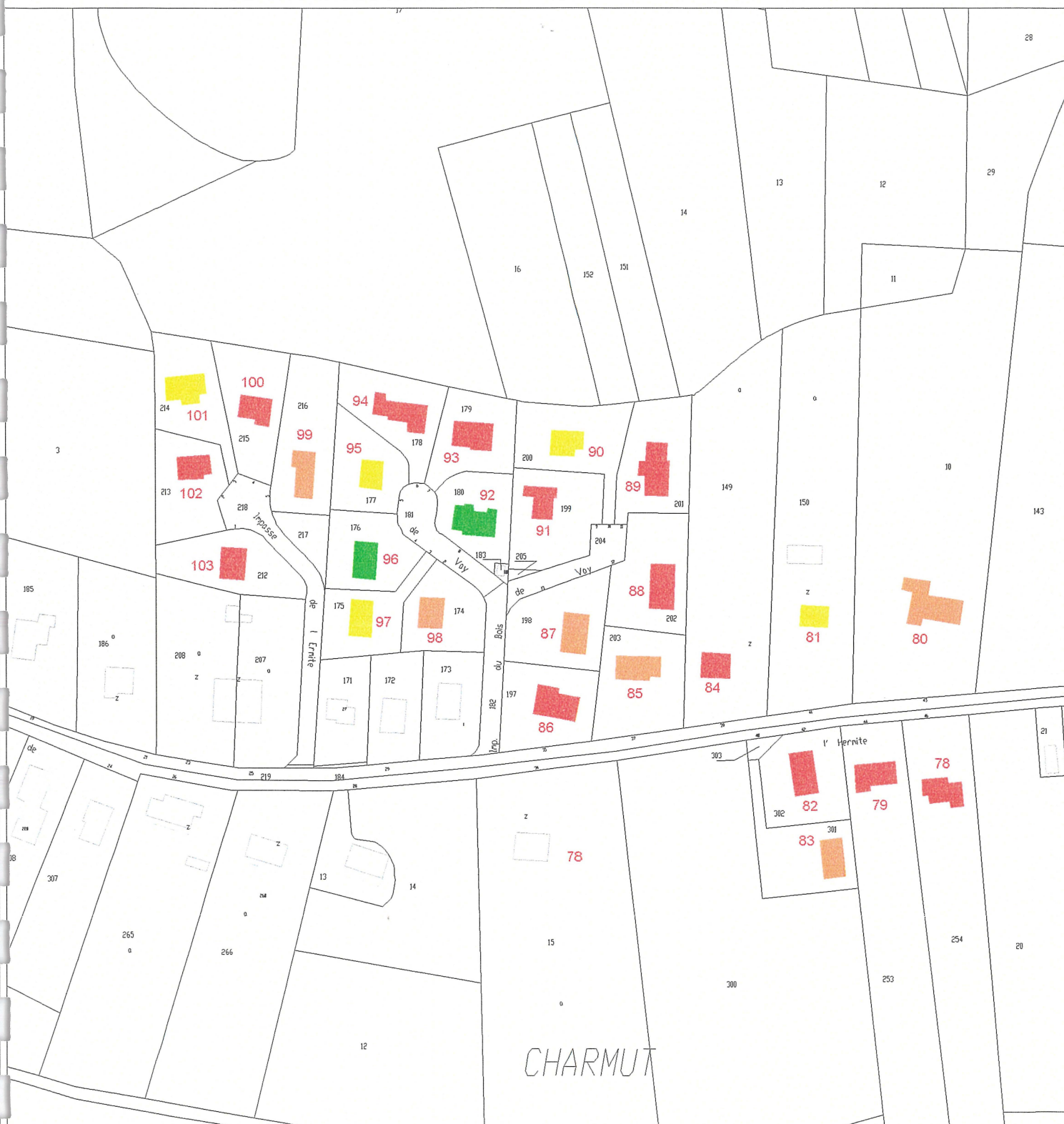
LIEU DIT : Chemin de l'Ermite, impasse du Bois de Vay et
impasse de l'Ermite

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezyieu

Contrôle : S.VACHER

Date : 10/12/2002

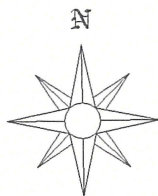
CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT COLLECTIF



LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002



ATLAS.I.C.E.
Centre d'activités du Pré Lion
Route de Jupieux
01640 l'Abergement de Vauxy

Tél 04.74.37.14.70.
Fax 04.74.37.14.79.
E-mail atlas-ice@easynet.fr

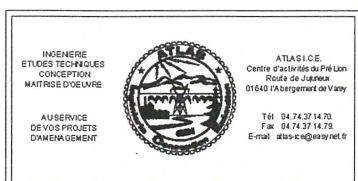
- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT
LIEU DIT : Chemin Vercouvert

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT COLLECTIF



LEGENDE

-  classe A : aucune contrainte
-  classe B : quelques contraintes mineures
-  classe C : au moins une contrainte majeure
-  classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

LIEU DIT : Rue du Montay, chemin de la Blache, chemin passieu et chemin de Barens

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezyieu

Contrôle : S.VACHER

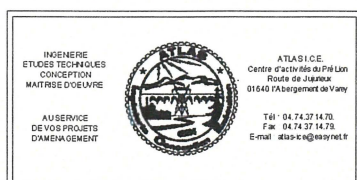
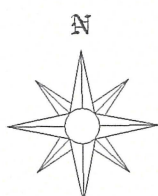
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

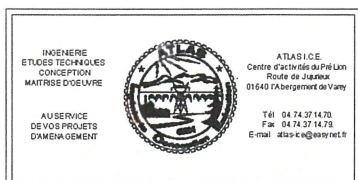
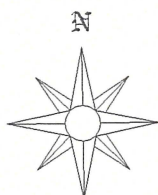


CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT
LIEU DIT : Rue du Montay, chemin de la Blache, chemin
passieu et chemin de Barens

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT COLLECTIF



LEGENDE

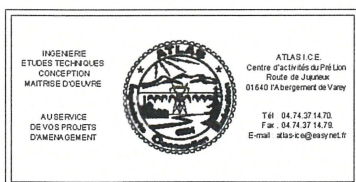
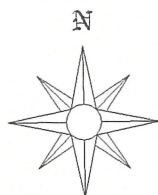
- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT
LIEU DIT : Chemin du Marais

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezyieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



LEGENDE

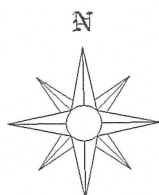
- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT
LIEU DIT : Chemin du Marais

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jameyzieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT COLLECTIF



INGENIERIE
ETUDES TECHNIQUES
CONCEPTION
MAITRISE D'OEUVRE

AUSERVICE
DE VOS PROJETS
D'AMENAGEMENT

ATLAS I.C.E.
Centre d'activités du Pré Lion
Route de Jameyzieu
01640 l'Abbayement de Vaux

Tél : 04 74 37 14 70
Fax : 04 74 37 14 73
E-mail : atlas-ice@wanadoo.fr

LEGENDE

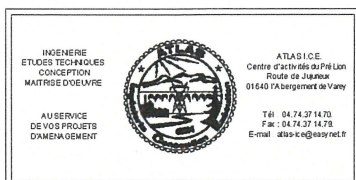
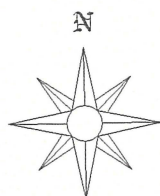
- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT
LIEU DIT : Chemin de l'Ermite

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



LEGENDE

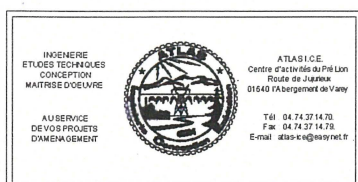
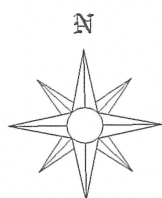
- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT
LIEU DIT : Chemin de l'Ermite

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT COLLECTIF



LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

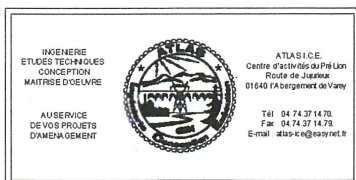
LIEU DIT : Chemin de Glayan

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezyieu

Contrôle : S.VACHER

Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



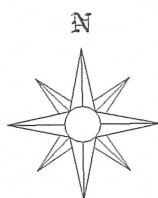
LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

LIEU DIT : Chemin de Glayan

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jameyzieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002



INGENIERIE
ETUDES TECHNIQUES
CONCEPTION
MAITRISE D'OEUVRE

AU SERVICE
DE VOS PROJETS
D'AMÉNAGEMENT

ATLAS I.C.E.
Centre d'activités du Pré Lion
Route de Jupieux
01640 l'Abergement de Vauxy

Tél : 04.74.37.14.70.
Fax 04.74.37.14.79.
E-mail atlas-ice@easy.net.fr

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

LIEU DIT : Habitat diffus

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jameyzieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

This is a cadastral map of a rural area, showing various land plots and buildings. The plots are numbered, and several buildings are highlighted with colored squares and numbers:

- Plot 177:** Contains a red square labeled 39.
- Plot 176:** Contains a green square labeled 40.
- Plot 93:** Contains a red square labeled 38.
- Plot 89:** Contains a green square labeled 37.
- Plot 124:** Contains a red square labeled 41, which is marked as "Non visible".

The map also shows several roads and paths, including "Dren", "Ruisseau", "Lanbu", and "Dren". Other plots are numbered 174, 175, 178, 179, 181, 182, 183, 184, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952,



INGENIERIE
ETUDES TECHNIQUES
CONCEPTION
MAITRISE D'OEUVRE

AU SERVICE
DE VOS PROJETS
D'AMÉNAGEMENT

ATLAS I.C.E.
Centre d'activités du Pré Lion
Route de Jumeux
01640 l'Abergement de Vaux

Tél. 04.74.37.14.70.
Fax 04.74.37.14.79.
E-mail : slas-ice@easynet.fr

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

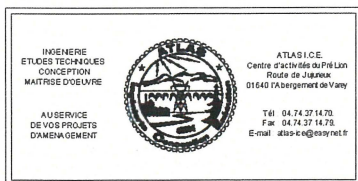
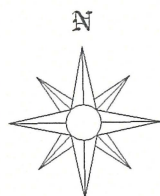
CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

LIEU DIT : Habitat diffus

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

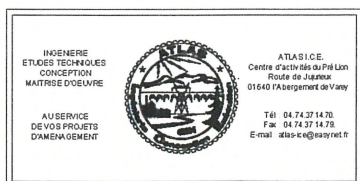
CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

LIEU DIT : Habitat diffus

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures

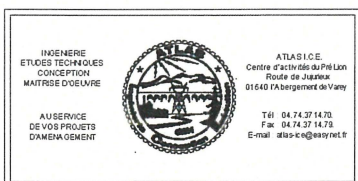
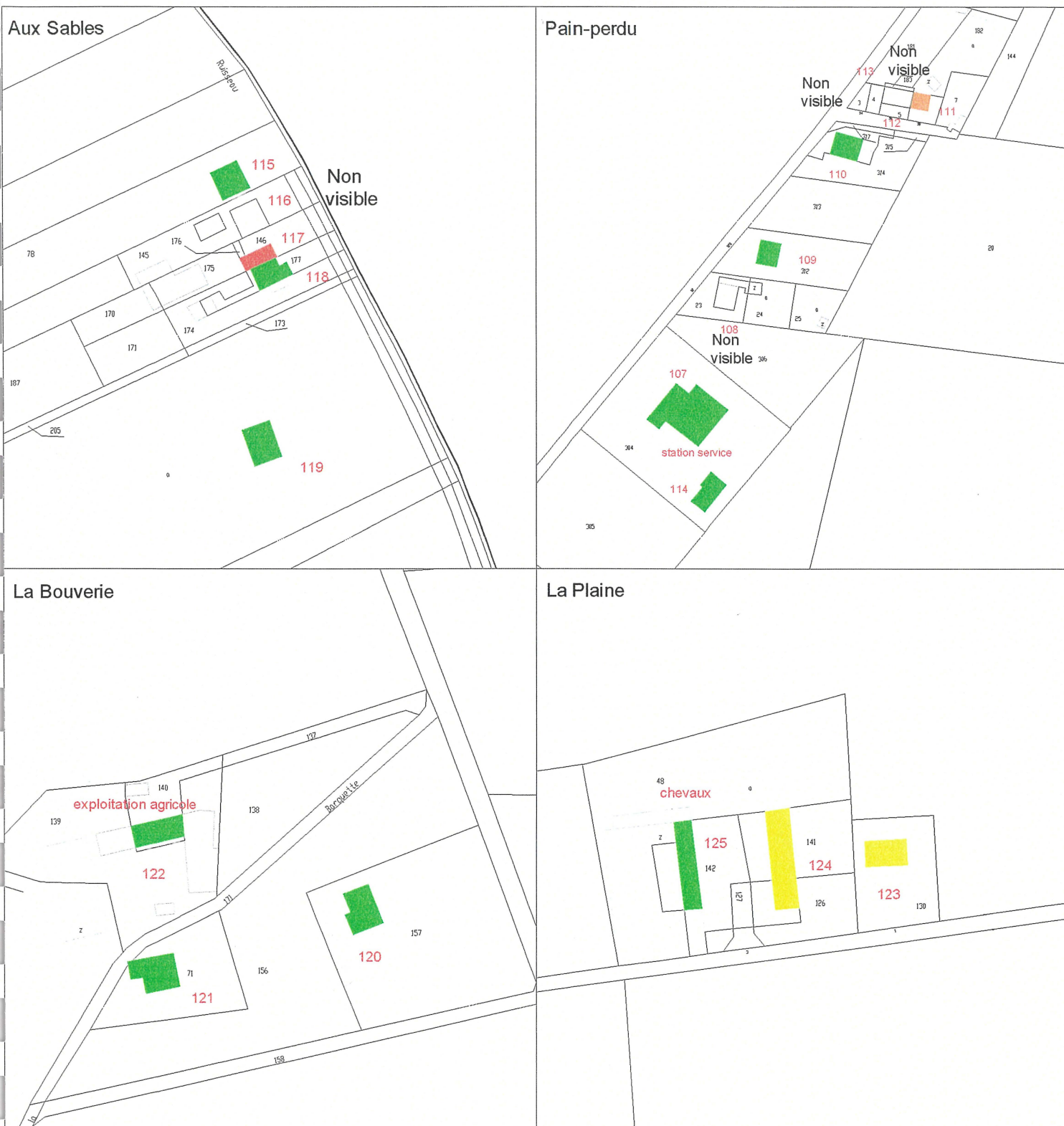
CARTE DES CONTRAINTES D'HABITAT

LIEU DIT : Habitat diffus

MAITRE D'OUVRAGE :
Commune de Tignieu-Jamezieu

Contrôle : S.VACHER
Date : 10/12/2002

CONTRAINTES D'HABITAT POUR L' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



LEGENDE

- classe A : aucune contrainte
- classe B : quelques contraintes mineures
- classe C : au moins une contrainte majeure
- classe D : plusieurs contraintes majeures